



SERVICE D'AIDE AUX MIGRANTS

SAM  
asbl

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

2024



# Table des matières

## Avant - Propos

### Introduction

1. Projet Majeurs en 2024
  - 1.1 Passerelle d'accueil pour mena en exil (PAMEX)
  - 1.2 Phase 3 : Escale - Youth in transit (YIT)
  - 1.3 Samed (besoins médicaux spécifiques)
  - 1.4 Guidance Jeunes
  - 1.5 Initiative locale d'intégration (ILI)
    - Axes développés
      - Français langue étrangère ( FLE)
      - Citoyenneté
      - Social
      - Juridique
      - Interculturalité
2. Resultats clés
3. Partenariats
4. Volet financier
5. Ressources humaines
6. Conclulsion
7. Remerciements

Ce rapport 2024 se veut à la fois synthétique et représentatif des grands accomplissements de l'année. Pour ceux qui désirent approfondir leurs connaissances sur nos actions et la trajectoire de SAM asbl, nous vous invitons à consulter notre rapport d'activités 2023 via le QR Code ci-joint.



## Avant-Propos

### Du phénomène migratoire à la «chute du fil»

Face à un phénomène qui transcende les clivages politiques et dépasse les savoirs établis, notre engagement quotidien nous confirme une réalité : travailler auprès des personnes migrantes, quel que soit leur statut juridique ou administratif, est loin d'être une sinécure.

Cette difficulté est accentuée par des orientations politiques trop souvent guidées par des calculs électoralistes plutôt que par une vision humaine et pragmatique. Pour le dire simplement, la question migratoire n'est pas « vendeuse » sur le plan politique. Bien au contraire : dans le contexte actuel aussi tant en Belgique qu'en Europe, il semble parfois plus rentable de s'en prendre aux migrants que de défendre leurs droits.

Chaque cycle électoral amène ainsi son lot de durcissements, où chacun cherche à montrer qu'il est plus strict que les autres. Dans ce climat, notre rôle est plus que jamais nécessaire : porter une voix constante, exigeante et humaine, au-delà des alternances. Et, ce n'est pas sans risques!

Pourtant, force est de constater que la migration a toujours eu lieu de tous temps et donc, souvent, dans des circonstances douloureuses. Les mouvements migratoires qui traversent notre époque redessinent la carte des sociétés et soulèvent des défis humanitaires, économiques et sociaux d'une ampleur inédite. Derrière les chiffres et les flux, ce sont des millions de vies individuelles déstructurées, de parcours fracturés et d'espoirs en quête d'un meilleur avenir, diront certains, pacifique diront d'autres.

Au sein de cette mosaïque, certaines réalités appellent une attention et une protection plus spécifiques. Celle des Mineurs étrangers non Accompagnés (MENA) en est la parfaite illustration. Déracinés, déstructurés à foison, désabusés, privés de leur famille, poursuivant un parcours d'exil traumatisant, ces enfants et adolescents voire "adulcents," affrontent seuls les complexités administratives et les périls de l'exil. Leur vulnérabilité intrinsèque exige des dispositifs de protection renforcés, qui peinent souvent à suivre le rythme des arrivées et à répondre à l'acuité de leurs besoins. Or, leurs besoins dépassent largement la simple mise en place d'une tutelle et d'un logement !



## INTRODUCTION

Le service d'aide aux migrants, SAM asbl, est une institution dont la mise en œuvre a été pensée pour répondre à des besoins spécifiques que rencontrent les personnes migrantes.

Au regard de la mission qu'il déploie et des possibilités qu'il offre, il est important de préciser d'emblée que notre action va bien au-delà de la simple "aide" que notre nom pourrait suggérer. Notre approche est celle d'un accompagnement global et structurant, là où l'aide seule se révélerait souvent insuffisante, voire insignifiante.

L'année 2024 a constitué une période riche en défis autant qu'en réussites pour SAM asbl. Grâce à l'engagement inébranlable de nos équipes, partenaires, donateurs et bénéficiaires, nous avons pu progresser vers une inclusion sociale renforcée et une autonomisation accrue des personnes les plus vulnérables. Dans ce rapport, nous passerons en revue chacun de nos projets phares et mettrons en lumière les pratiques professionnelles innovantes qui distinguent nos actions de celles des rapports des années précédentes.»

## 1. Projets Majeurs en 2024

### 1.1 PAMEX

• **Objectif** : Deux objectifs cohabitent dans ce service voir un troisième en cas de crise majeur de l'accueil : Stabiliser les mena en proie à des difficultés liées à leur parcours d'exil grâce à un accompagnement personnalisé. Initié en Belgique par l'asbl Synergie 14 situé à Bruxelles, ce projet connu sous le nom de Time out, a vu son champ d'action élargi en happy time et s'est même assigné un troisième volet, celui de se muer en COO en cas de crise de l'accueil.

Pour en savoir plus sur Synergie 14.



**Time out** : Stabiliser les menas en proie à des difficultés liées à leurs parcours d'exil ou autres. Il peut s'agir d'un désenchantement, d'un problème de comportement, d'immaturation, de problème de gestion des émotions, etc. Durée 2 semaines à 1 mois maximum : Il ya eu 64 time out dont 15 sont suivis d'un transfert disciplinaire. 3 transferts disciplinaires concernent des filles

**Happy time out** : Permettre, préventivement aux mena de sortir de leur structure d'accueil pour se changer un peu les idées, de fuir une ambiance délétère d'un moment, se reposer ailleurs. Durée 1 semaine, prolongeable 1 fois. Il y a eu 21 au total dont 1 fille.

Je pense notamment à Abdel, jeune congolais, arrivé à PAMEX à l'âge de 11 ans pour des troubles du comportement, seul et vulnérable. Aujourd'hui âgé de 16 ans, il est hébergé dans un logement supervisé via SAMED – un programme qui, comme son nom l'indique (contraction de SAM et Médical), accompagne spécifiquement les migrants atteints de pathologies lourdes. Mais sa majorité approche... et avec elle, une inquiétante question : que deviendra-t-il ?

Le cas de Ousmanjad, Afghan, est, lui, plus qu'interpellant. Arrivé à PAMEX en 2021 à 16 ans, hanté par un exil traumatisant, son adaptation a été extrêmement difficile. Pris en charge par nos services lors de quatre séjours (structure time out PAMEX), il a finalement intégré le programme SAMED. Mais il supportait mal son traitement, pourtant indispensable à son équilibre. Il avait un seul souhait : à sa majorité, arrêter définitivement ses médicaments. Il l'a fait. Les conséquences ont été tragiques : une agression violente dans nos locaux, suivie de plusieurs mois d'internement en psychiatrie. Aurions-nous pu éviter cela ?

Enfin, il y a Abdoullahi, palestinien, suivi en ambulatoire pour un état de stress post-traumatique sévère par le service Guidance jeunes. Il n'entre dans aucune case administrative. Il entend des voix. Et ces voix, parfois, murmurent le pire...

Toute la difficulté se dessine durant cette transition : minorité-majorité. La veille on est bien entouré et le lendemain, plus rien ! Pourtant, c'est peut-être à l'instant précis où l'on croit leur avoir offert un filet de sécurité que se produit la rupture la plus violente : le passage à la majorité. À 18 ans, du jour au lendemain, ou à la sentence sans appel du test d'âge décidant ce passage brusque à la majorité, à tort ou raison, le statut de MENA disparaît pour laisser place à celui, bien plus précaire, d'« ex-MENA ». C'est la « chute du fil » : cessation brutale de la prise en charge, interruption des parcours de formation, précarité administrative, risque de basculement dans la clandestinité, dans des réseaux criminels et l'errance. Cette transition, vécue comme une véritable « falaise », annule trop souvent les efforts consentis durant la minorité et fait peser sur ces jeunes devenus majeurs une pression psychologique et sociale immense.

*Sans un accompagnement transitionnel, la majorité rime trop souvent avec la « chute du fil » pour ce public.*

Le concept de « Chute du fil » est bien plus qu'une simple expression. C'est une faille systémique et humaine. Il faut par toutes voies la rendre ainsi plus visible, plus tangible et plus facile à combattre.

Jobel est prénom d'emprunt :  
Ousmanjad est un prénom d'emprunt.



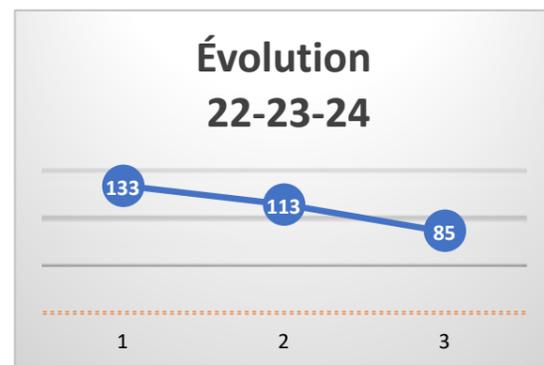
• **Réalisation** : Comme nous l'avons évoqué plus haut, 2024 fut riche en défi. Parmi ceux-ci, la diminution des arrivées de mena. C'est dans ce contexte difficile que nous devons adapter l'offre de SAM et surtout mieux cibler l'accompagnement. Les outils proposés, ludiques, simples mais impactants, ont permis de dédramatiser tant de situations. Entre autres outils, il y a le jeu de dé, qui permet, de la manière la plus simple, au Mena d'extérioriser ses émotions du moment, son mal-être et d'en discuter s'il le souhaite. C'est pourtant au départ un jeu. Autre outil : Le Profil : sur une grande feuille, le jeune s'y couche tout le long de son corps, on dessine son profil (contour du corps). Et dedans, il choisit de noter tout ce qu'il veut, ce qu'il aime, déteste, voudrait, souhaiterait, craintes, projets, etc. D'autres outils : Le Memento, venant de l'aide à la jeunesse, un peu plus formel, permet au jeune de se projeter réellement dans le futur même s'il permet aussi de mettre des mots sur ses difficultés. L'informel étant le plus décisif, à notre sens.

• **Impact** : bien que moins de jeunes soient accueillis, il y a eu une amélioration significative de l'offre et la qualité de l'accompagnement. Nous avons accueilli et accompagné 85 jeunes. En diminution par rapport aux années 2022 et 2023 respectivement de 133 et 113 :

Année	2022	2023	2024
Total	133	113	85
Détail par genre			
Garçons (G)	125	115	80
Filles (F)	8	3	5

Année	2022	2023	2024	Différence (nb)	Différence (%)
Nombre de bénéficiaires	133	113	85	48 (vs 2022)	-36.09%
				28 (vs 2023)	-24.78%

Si l'arrivée des MENA a commencé à

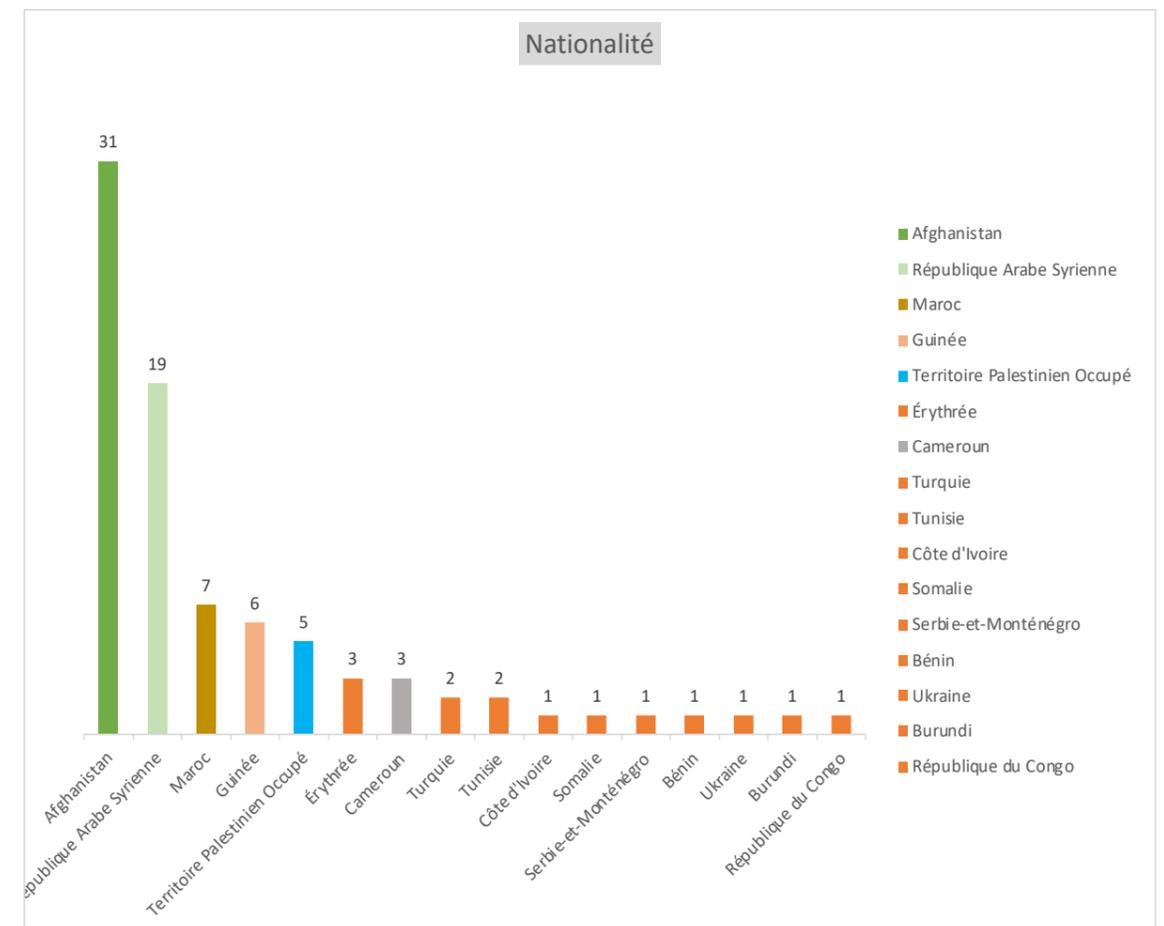
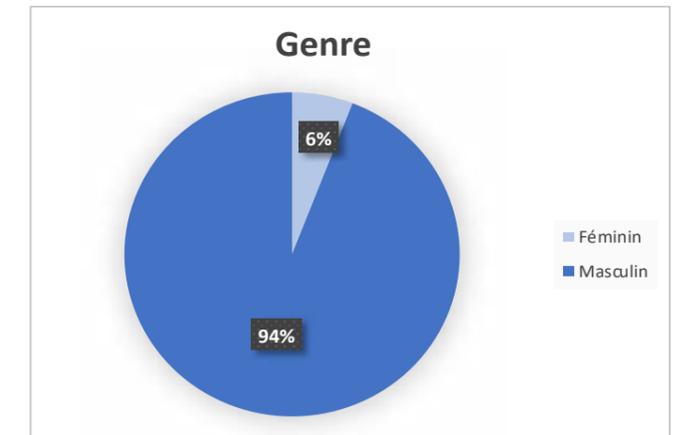


ralentir dès janvier 2024, cette tendance s'est interrompue vers la mi-juillet avant de repartir à la baisse en septembre. Il est également important de souligner que

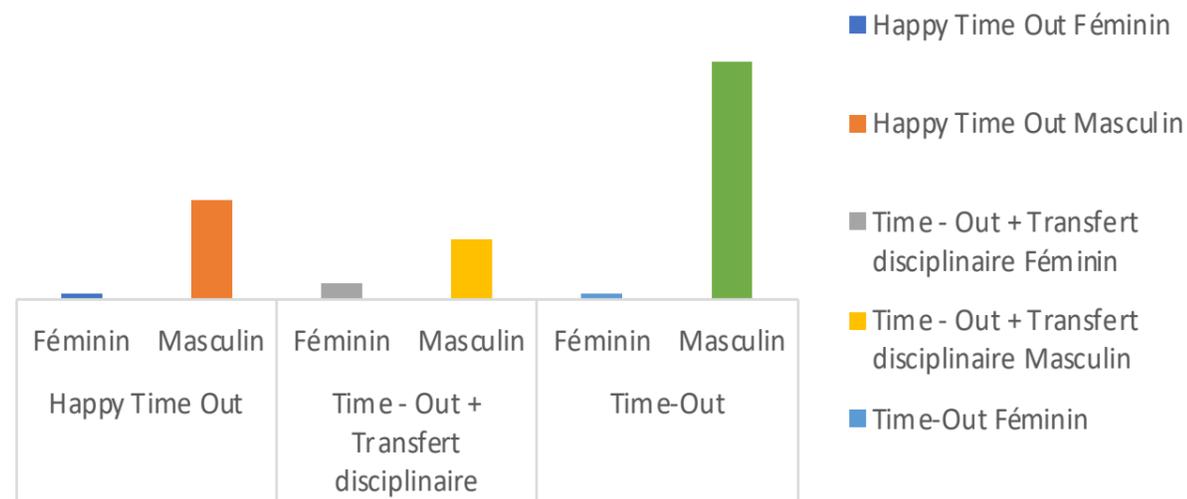
plus les jeunes vivent dans des espaces adaptés, plus les tensions diminuent, que ce soit entre eux ou avec les éducateurs, intervenants sociaux. Ce constat est en contradiction avec la crise que traverse la Belgique en raison du manque de places d'accueil. En effet, la Belgique a battu un nouveau record de places ouvertes en 2024 avec 36 093 places, dont 33 682 ont été occupées. Le nombre de demandeurs de protection internationale (DPI) isolés sans accueil n'est cependant pas repris dans les statistiques de Fedasil. Il s'agit des données du réseau, toutes places confondues. Les MENA y représentent 11 % des places occupées.

En termes de genres et nationalités, nous avons accueilli, hébergé et accompagné

Nationalité	Nombre
Afghanistan	31
République Arabe Syrienne	19
Maroc	7
Guinée	6
Territoire Palestinien Occupé	5
Érythrée	3
Cameroun	3
Turquie	2
Tunisie	2
2	
Côte d'Ivoire	1
Somalie	1
Serbie-et-Monténégro	1
Bénin	1
Ukraine	1
Burundi	1
République du Congo	1
Total général	<b>85</b>



## Type



## Nombre de nuits

Nuits effectives : **913**  
 Nuits prévues : **1 025**  
 Différence : **112 nuits** (manque à gagner)

L'intérêt de cette distinction réside dans la variabilité de la durée des séjours. Bien qu'un séjour de deux semaines puisse être prévu initialement, le jeune peut : réintégrer son centre après 10 jours ou disparaître dès le lendemain de son arrivée à SAM.

Cette situation implique deux conséquences principales :

La place doit être réservée pour le jeune pendant au moins trois jours

Pendant cette période (ou en amont), certaines demandes d'accueil peuvent être refusées par manque de disponibilité.

Le manque à gagner sera intégralement supporté par SAM, le pouvoir subsidiant ne prenant en compte que le nombre de jeunes effectivement accueillis dans ses calculs.

Les témoignages comme ceux-ci rappellent l'impact positif que les séjours à SAM peuvent avoir sur les jeunes, pour la plupart



Sur ce mur se trouvent tous les jeunes qui sont passés par l'association

Pour en apprendre davantage ou les soutenir : [www.sam-asbl.be](http://www.sam-asbl.be)

Depuis 7 ans, Duchêne soutient avec fierté l'ASBL Sam, une organisation dédiée à l'accompagnement et à l'intégration des mineurs migrants en Belgique et en Europe.

Ces jeunes, âgés de 11 à 17 ans, arrivent souvent seuls et doivent faire face à un choc culturel intense. Samba Diop (fondateur de l'asbl) explique : « Ils ont un choc quand ils arrivent en Europe car ça ne correspond pas à leurs attentes. »

Les jeunes migrants vivent dans des centres d'accueil où le surpeuplement et le manque d'attention individuelle peuvent créer des situations difficiles. Lorsqu'ils ressentent le besoin de prendre une pause ou de prendre du recul pour résoudre certains problèmes, l'ASBL SAM intervient avec son service "Time Out". Ce programme offre un lieu d'accueil temporaire où les jeunes peuvent se ressourcer dans un environnement plus calme et recevoir un accompagnement personnalisé. SAM s'efforce de créer un climat de confiance, permettant aux jeunes de réfléchir à leur situation et de trouver des solutions adaptées à leurs défis personnels. Et parce qu'à 18 ans, on n'est pas encore forcément prêt, l'asbl a un programme de suivi sur plusieurs années.

Cette photo a été prise à l'occasion de la visite de l'Administrateur délégué de l'entreprise SA Duchêne, soutien indéfectible de SAM asbl depuis plusieurs années pour notre travail avec les MeNA (Mineurs étrangers non accompagnés), témoignant de son engagement sans faille dans le social.

### 1er témoignage du centre de Eupen

« Bonjour,  
Merci pour ces informations précises et complètes. Concernant le jeune, il est revenu de bonne humeur, motivé et content de recommencer l'école. Nous tenons à vous remercier pour le travail effectué en collaboration avec le jeune. Il à l'air plus épanoui.  
Bien vous,  
Christian. D. Accompagnateur MENA, Département ADA, CRB. »

### 2eme témoignage du centre de Herbeumont

« Bonjour,  
Merci pour ce rapport, à chaque fois qu'on envoie un jeune chez Sam il revient avec le sourire Mohamed va bien mais continue de parler de ses inquiétudes pour son avenir et son autonomie. L'équipe éducative est bien au courant et nous y prêtons forte attention.  
Merci pour votre travail éducatif !!  
A la prochaine, Zoé. M. Fedasil »

## 1.2 PHASE 3 : Escale + YIT (Youth in Transit)

Lancé courant 2022 sous l'égide et à la sollicitation du Ciré asbl, en « sous-traitance », puis en janvier 2024 avec, cette fois, Fedasil, pour répondre à la crise d'accueil qui sévissait et sévit encore en Belgique, SAM, à l'instar d'autres acteurs de l'accueil, a organisé l'accueil de MENA en Phase 3. Une première.

Définition : l'accueil des demandeurs de protection internationale ou non (MENA) s'organise en 3 phases :

**La phase 1** : accueil en COO (centre d'orientation et d'observation). Comme son nom l'indique, ce sont des structures qui accueillent les primo-arrivants pour une durée d'un à deux mois, dans le but d'assurer l'orientation du MENA vers la structure la plus adaptée à sa situation. L'observation se fait tant sur le plan médical que psychologique, sociologique, linguistique, etc. Exemple : ne pas installer un MENA ayant des problèmes de mobilité dans une structure

inadaptée, ou orienter un MENA vers une structure éloignée des membres de sa famille, même indirects (cousin, oncle, tante, etc.), ou encore un MENA ayant certains besoins spécifiques tels que certaines maladies lourdes dans une zone où il n'y a pas de spécialistes de ladite pathologie. Il n'y a pas de scolarisation dans une école. Ce sont les COO qui organisent une sorte d'apprentissage au sein de la structure.

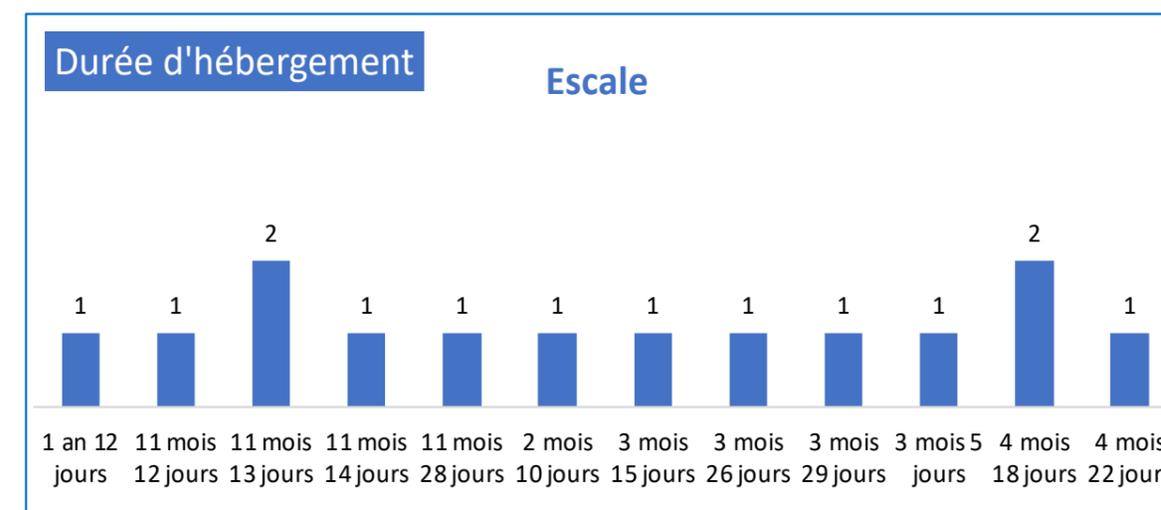
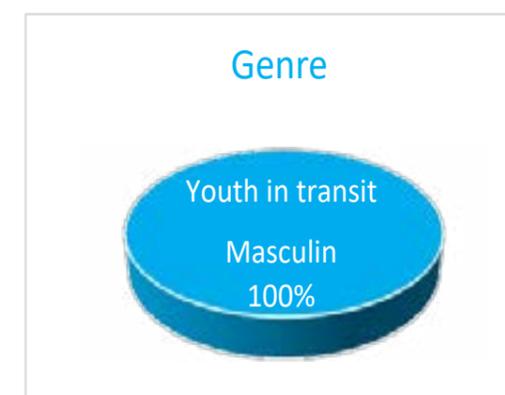
**La phase 2** : C'est la seconde étape après la phase 1. Le MENA est orienté en principe vers le centre le plus adapté à sa situation. C'est durant cette phase 2 que le jeune suit sa procédure. Cette phase peut donc durer jusqu'à plusieurs années.

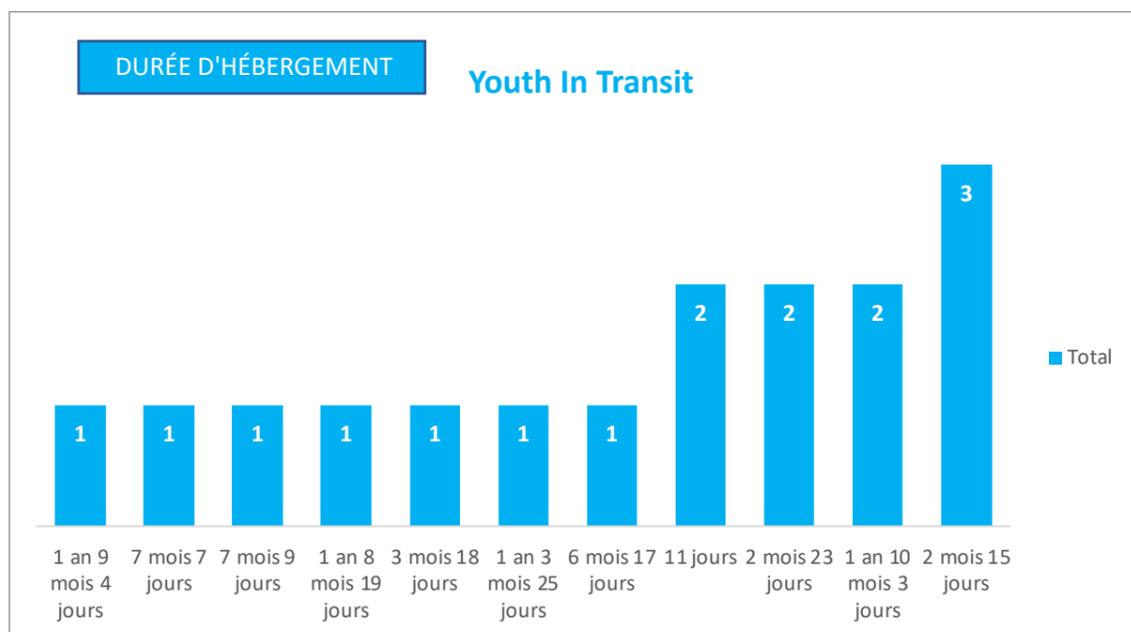
**La phase 3.** C'est après l'obtention d'un titre de séjour de plus de trois mois et suite à la décision du centre d'accueil du moment que le jeune, estimé encore non autonome à tout point de vue pour se prendre en charge seul dans la vie réelle, est désigné pour bénéficier d'une aide à l'autonomisation. Dans cette phase, il s'agit de l'aider dans la gestion de budget, du volet médical, de ses réseaux sociaux, de la scolarité, etc.

**Objectif** : Le but de cette phase est d'amener le MENA, qui a vécu autant d'années dans une structure où tout est fait pour lui par l'adulte, sous le regard avisé du tuteur, à pouvoir se prendre en charge dans la vie réelle. Un gros défi parsemé d'embûches. Hébergés dans des logements dits supervisés en semi-autonomie, l'objectif vise à les guider vers une autonomie future et certainement vers un logement privatif. Contrairement au service PAMEX spécialisé en time-out, la durée minimale d'un séjour en phase 3 est de 6 mois, prorogeable sur base de critères objectifs. Ce projet permet aussi d'optimiser la coordination entre l'équipe Guidance et l'équipe PAMEX pour un accompagnement holistique.

**Réalisation** : Lancement du projet YIT courant 2023 et celui d'Escale en janvier 2024, avec une prise en charge de cas complexes en 2024 pour 30 MeNA (16 YIT et 14 Escale)

**Impact** : voir graphiques.





### 1.3 SAMED (Besoins Médicaux Spécifiques)

#### Objectif :

Répondre aux besoins médicaux spécifiques (dialyse, VIH, etc.) des bénéficiaires DPI. Le service SAMED a eu un impact direct et mesurable sur les bénéficiaires :

- 14 DPI ont été accueillis
- Ils ont pu bénéficier d'une prise en charge médicale adaptée
- Ceci grâce aux liens et collaborations renforcés avec les institutions de soins



#### Réalisation :

Afin d'assurer une prise en charge optimale des bénéficiaires, SAMED a mis en place plusieurs actions stratégiques :

Collaboration avec des institutions médicales spécialisées (hôpitaux, centres de santé, médecins spécialistes) pour garantir un suivi médical continu et l'accès aux traitements nécessaires.

Accompagnement administratif et suivi social et juridique, notamment pour les démarches liées aux demandes d'asile ou à la reconnaissance médicale permettant une prise en charge adaptée dans le cadre de la nomenclature médicale.

Suivi social et psychologique des bénéficiaires, en tenant compte des défis spécifiques liés à leur état de santé, à leur situation administrative (DPI), ainsi qu'à leur parcours migratoire.

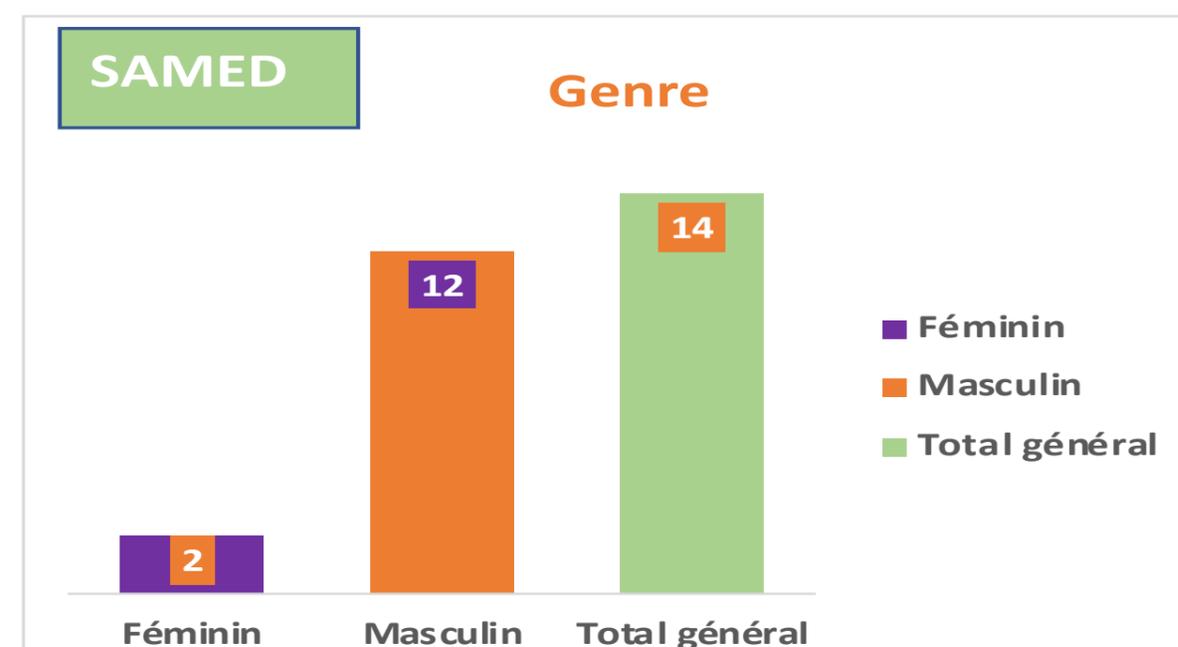
Soutien à la gestion de l'hébergement, en fonction de la gravité de la pathologie (qu'elle soit handicapante ou non), pour les DPI nécessitant un environnement plus calme et sécurisé en raison de leur état de santé.

- Ces actions visent à offrir un accompagnement global, dépassant le seul aspect médical, et à intégrer les dimensions sociales, psychologiques et administratives de chaque bénéficiaire, afin d'assurer une prise en charge complète et adaptée.

Impact 2024 :

- 14 bénéficiaires accompagnés efficacement
- Certains suivis depuis 2022
- D'autres depuis 2023
- 6 371 nuitées réalisées

Données illustrées par des graphiques



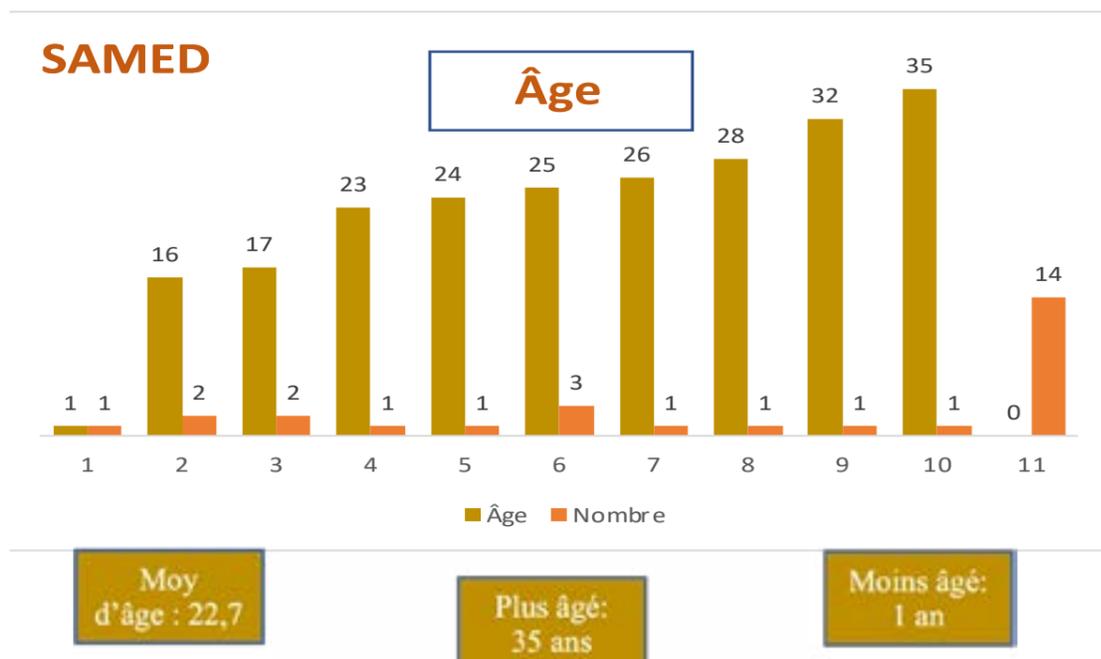
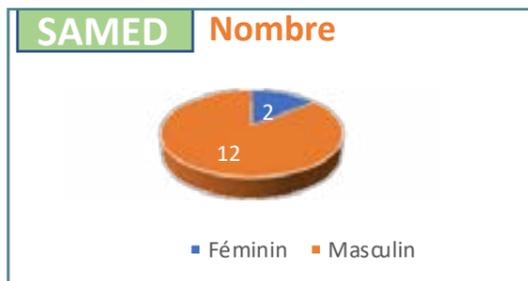
Ce sont 6 371 nuitées qui ont été assurées dans le cadre de notre accompagnement.

Derrière ce chiffre, il y a des histoires de vie marquées par la maladie, l'exil, l'isolement. Certaines personnes souffrent de pathologies lourdes et complexes, nécessitant un suivi régulier, une écoute attentive et des conditions de vie stables. D'autres présentent des troubles moins graves, mais pour lesquels un accompagnement rapproché et humain restent essentiels.

Dans certains cas, ces situations déjà fragiles ont été aggravées par des problèmes d'hy-

giène, comme des infestations de puces de lit, qu'il a fallu traiter en urgence pour garantir des conditions de logement dignes.

Cette réalité montre combien un hébergement seul ne suffit pas. Il faut une prise en charge globale, alliant soins, suivi social et interventions techniques diverses, dans le respect de la dignité de chaque bénéficiaire. Ces 6 371 nuitées sont autant de réponses concrètes à des besoins humains fondamentaux. Précisons simplement que certains sont hébergés depuis 2022.



## 1.4 Guidance Jeunes

### Objectifs :

Accompagner les jeunes MENA et ex-MENA titulaires d'un titre de séjour, âgés de 16 à 26 ans, dans leur cheminement vers l'autonomie, l'intégration sociale et le bien-être, en respectant leur rythme et leurs repères, et en leur permettant de se réapproprier leur trajectoire de vie.

Contrairement aux jeunes hébergés dans nos logements supervisés dits 'phase 3' (projets Escale, YIT), ces jeunes vivent souvent hors cadre institutionnel, donc seuls dans des logements privés, des logements autonomes, et parfois dans des situations de précarité. Le projet s'adresse aussi aux jeunes qui, bien que devenus majeurs, restent confrontés à de nombreux obstacles liés à leur parcours migratoire, à leur isolement ou à des ruptures «violentes» de protection.

Le projet vise à maintenir ou rétablir un lien structurant avec un tuteur (pour les mena) et adulte référent, et à construire progressivement un projet de vie réaliste et personnalisé.

L'objectif n'est pas de «faire à la place», mais bien de «faire avec» en donnant au jeune un rôle actif dans toutes les démarches : administratives, éducatives, sociales et professionnelles. Il s'agit de construire ensemble un projet de vie en s'appuyant sur ses forces, ses aspirations et son histoire

Chaque jeune est accompagné individuellement par un référent - son interlocuteur privilégié - selon une approche basée sur l'écoute active, la mobilisation de ses ressources internes et le respect de son rythme.

Les principes guidant cet accompagnement sont

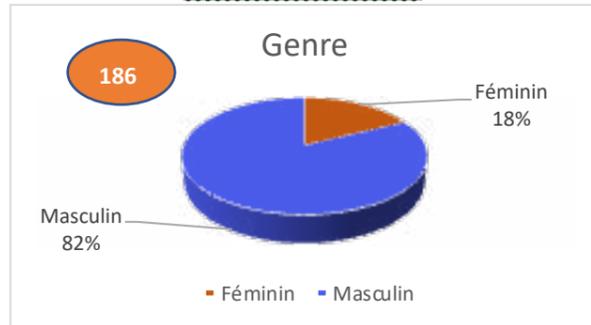
- Écoute sans jugement : comprendre le vécu, la culture et les attentes du jeune, sans projeter ni imposer.
- Accompagnement progressif : souple, continu et adapté à chaque situation.
- Prise en compte de son identité : intégrer son histoire, son système de référence, sa langue et sa culture, tout en les articulant avec le contexte local.
- Développement des réseaux sociaux : par le parrainage, les mises en relation avec des pairs ou tuteurs, et des activités collectives structurantes.
- Suivi global (scolaire, médical, logement, budget, démarches administratives, etc.) : pour une insertion à 360°, cohérente et progressive.
- Soutien concret dans tous les domaines : éducatif, administratif, médical, budgétaire, etc.

Dispositifs concrets :

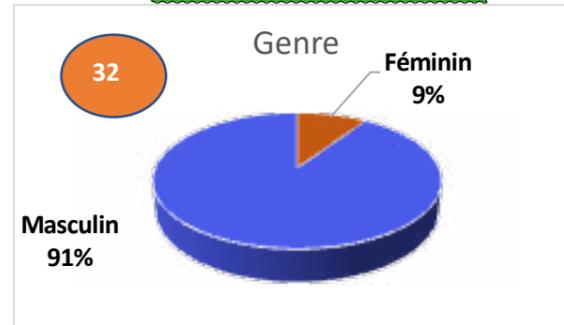
- Parrainage : instaurer une relation de confiance avec un adulte référent extérieur à l'équipe, accompagnant le jeune dans son intégration sociale et culturelle.
- Accrochage scolaire : prévention du décrochage, médiation avec les établissements, soutien scolaire, aide aux choix d'orientation et accompagnement dans les démarches d'inscription.
- Projets de remobilisation : participation à des ateliers, visites d'écoles de formation ou stages pour relancer la dynamique personnelle et professionnelle, éviter les mauvais réseaux.

Réalisation : suivi éducatif, social et professionnel pour 186 jeunes, dont 32 nouveaux dossiers ouverts en 2024

### Suivis actifs 2024



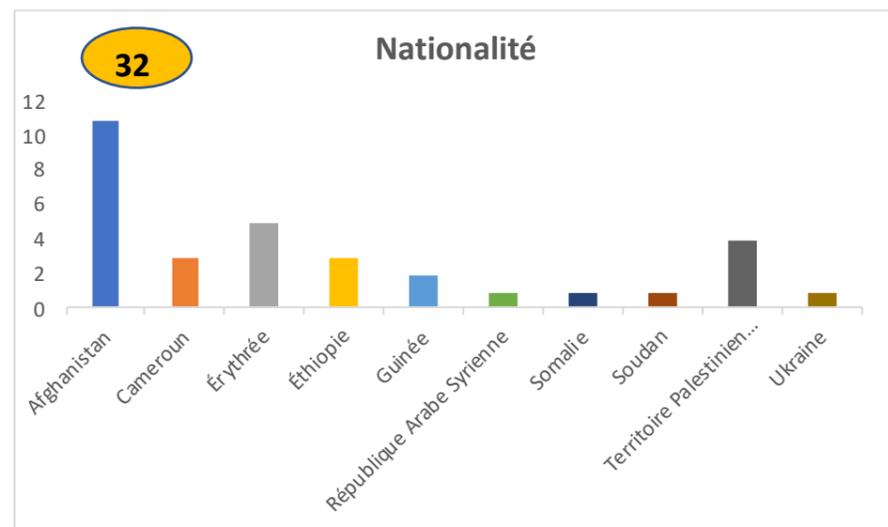
### Nouveaux dossiers 2024



Le travail de proximité repose sur des entretiens réguliers, un accompagnement individualisé et une attention constante aux évolutions de chaque parcours. Les jeunes suivis bénéficient d'un cadre souple mais structurant, qui leur permet d'avancer à leur rythme dans leurs démarches éducatives, administratives, sociales et professionnelles.

- Dispositifs de soutien personnalisés : Remédiation et soutien scolaire, accompagnement à la formation ou à l'emploi, soutien administratif, accompagnement vers les soins, aide à la recherche de logement, etc.
- Parrainages citoyens : Dispositif mis en place pour certains jeunes (bien qu'il n'ait pas encore atteint sa vitesse de croisière), favorisant la création d'un repère affectif et l'ouverture à de nouveaux environnements sociaux.
- Actions en synergie avec les autres services de SAM :

- Service FLE (Français Langue Étrangère) : Organisation de tables de conversation (principalement l'été) pour renforcer les compétences linguistiques et favoriser l'insertion.



- Service Citoyenneté et Interculturalité  
Construction de repères dans la société belge et déconstruction des préjugés.

- Service juridique  
Accompagnement dans la défense des droits fondamentaux.

Mobilisation active du réseau externe : ASBL, CPAS, communes, écoles, PMS, services de santé mentale, maisons médicales, propriétaires solidaires, plannings familiaux, avocats, etc., notamment lorsque des expertises spécifiques sont nécessaires. Organisation d'activités communautaires.

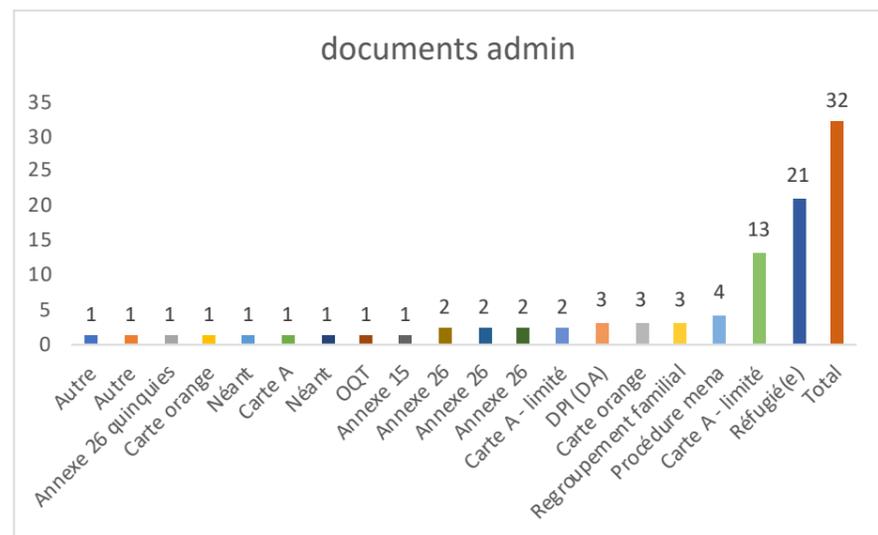
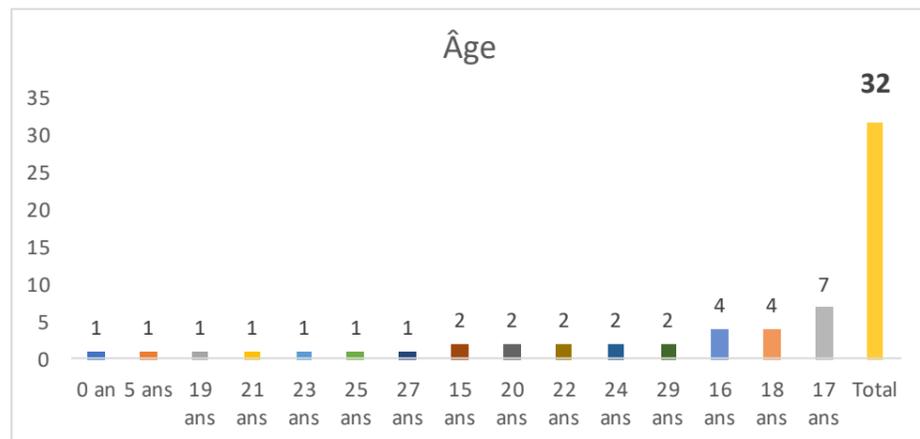
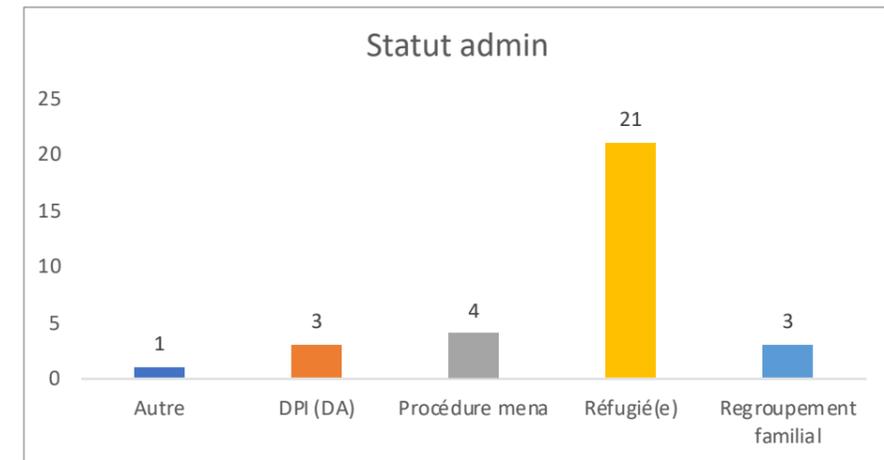
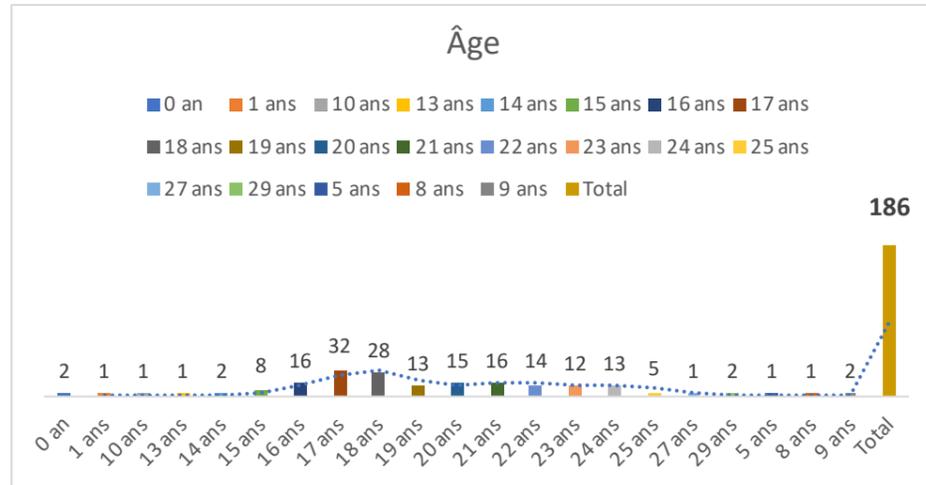
### Impact :

- Renforcement des réseaux sociaux et professionnels : de nombreux jeunes, parfois isolés, ont pu recréer des liens structurants avec des adultes de confiance, retrouver des repères et accéder à de nouveaux environnements de formation, de travail ou d'engagement social.
- Amélioration de la stabilité personnelle et sociale : plusieurs jeunes ont pu reprendre une scolarité, s'orienter vers une filière de formation, accéder à un accompagnement médical adapté ou sécuriser leur logement.
- Réduction du sentiment d'abandon ou de désorientation : la constance du lien avec un référent les aide à ne pas décrocher, même lors de moments de crise ou de transition, un peu compliqué à +18 ans.
- Dynamique d'autonomisation progressive : les jeunes deviennent acteurs de leurs démarches, renforcent leur capacité à faire des choix, à défendre leurs droits et à construire leur avenir dans une logique citoyenne.

Photo prise lors de la visite de la délégation européenne, durant la Présidence belge du Conseil de l'UE, marquant leur intérêt pour notre action auprès des MeNA (Mineurs étrangers non accompagnés)



Réalisation : voir graphique



Lors de la visite à SAM de la délégation de l'UE



## 1. 5 ILI (Initiative Locale d'Intégration)

### • Axes développés :

#### Français langue étrangère (FLE)

##### Objectif

L'axe d'apprentissage du français en Wallonie, intégré dans le cadre du parcours d'intégration, a pour objectif d'offrir une approche globale et adaptée à chaque bénéficiaire afin de favoriser son insertion harmonieuse dans la société. La maîtrise de la langue française est considérée comme un socle fondamental pour l'autonomie et l'émancipation individuelle des migrants. Elle joue un rôle central dans le processus d'intégration, en permettant l'accès à l'éducation, à l'emploi et à une pleine participation à la vie sociale et citoyenne.

En ce sens, notre démarche repose sur la conviction que la langue n'est pas simplement un outil de communication, mais une clé essentielle pour construire un avenir professionnel et personnel solide. L'apprentissage du français devient ainsi un catalyseur de développement, en donnant aux bénéficiaires la possibilité d'améliorer leur qualité de vie, de s'insérer pleinement dans le tissu social et d'acquérir les compétences nécessaires pour réussir leur parcours d'intégration.

Dans cette optique, l'axe FLE s'appuie sur des outils pédagogiques diversifiés et adaptés aux besoins spécifiques de chaque participant, en veillant à ce que chaque cours soit un véritable levier pour l'émancipation personnelle et professionnelle des migrants. Nous mettons également en place un suivi individualisé pour assurer une progression continue et optimale de chaque bénéficiaire dans l'apprentissage de la langue



### Réalisations

L'année 2024, bien que ponctuée par les absences répétées de quelques formateurs, a été marquée par une dynamique soutenue dans la mise en œuvre de notre offre FLE. Grâce à la réactivité des formatrices remplaçantes et au soutien précieux de quelques collègues, cette situation a été gérée avec souplesse, traduisant à la fois l'engagement de notre équipe pédagogique et la diversité des profils accueillis.

Quatre groupes ont été constitués, avec des cours dispensés de septembre à juin, couvrant les niveaux A1, A1.2 et A2. Ces groupes ont été organisés de manière à répondre au mieux aux demandes du moment, avec une attention particulière portée à l'harmonisation des niveaux pour favoriser une progression collective.

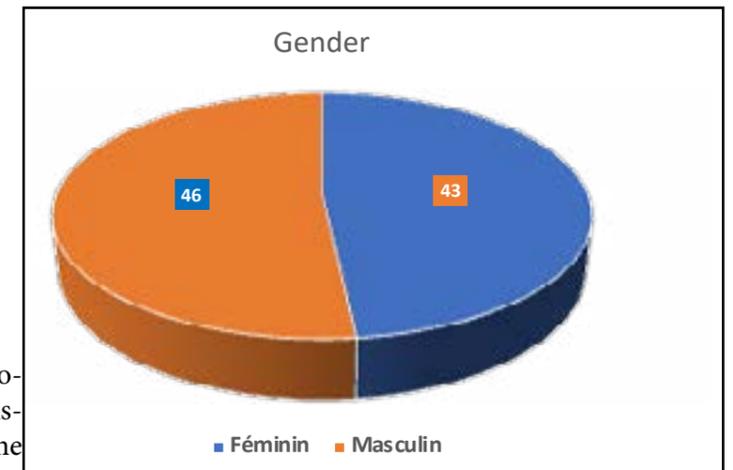
Au total, 89 participants ont suivi les cours, dont 43 femmes et 46 hommes, majoritairement âgés de 18 à 49 ans (79 personnes), tandis que 10 apprenants avaient plus de 50 ans, confirmant l'ouverture intergénérationnelle de notre dispositif.

En complément des cours classiques de FLE, des tables de conversation ont été mises en place, permettant à 9 apprenants de renforcer leurs compétences orales dans un cadre plus informel et interactif. Ces ateliers favorisent également la création de liens sociaux et une prise de parole plus spontanée dans le quotidien.

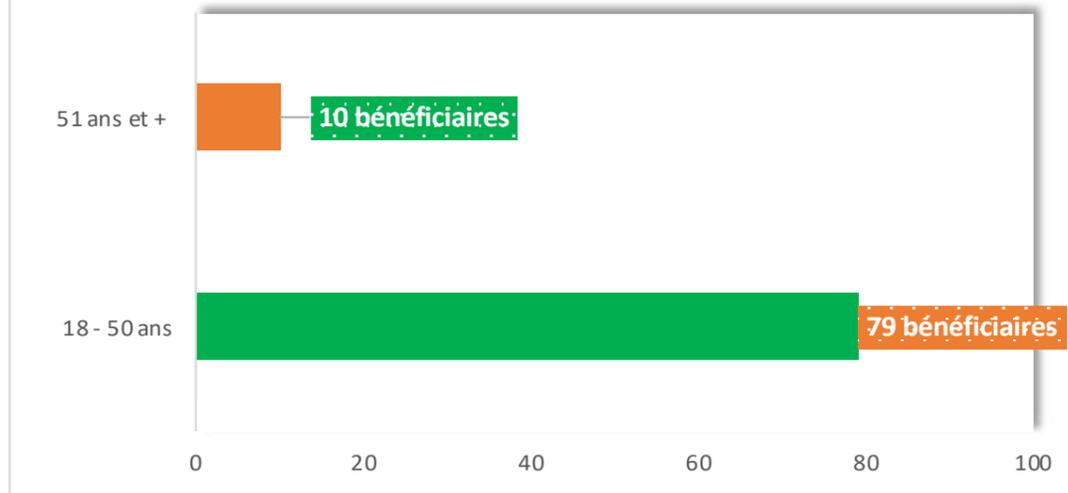
L'encadrement pédagogique a reposé sur une équipe engagée, attentive à offrir un suivi individualisé et à adapter les contenus aux réalités vécues par les participants. L'approche pédagogique, centrée sur la progression des quatre compétences (oral, écrit, compréhension, expression), a été consolidée par des supports concrets et des mises en situation régulières.

La diversité des statuts administratifs rencontrés reflète la richesse et la complexité des parcours migratoires :

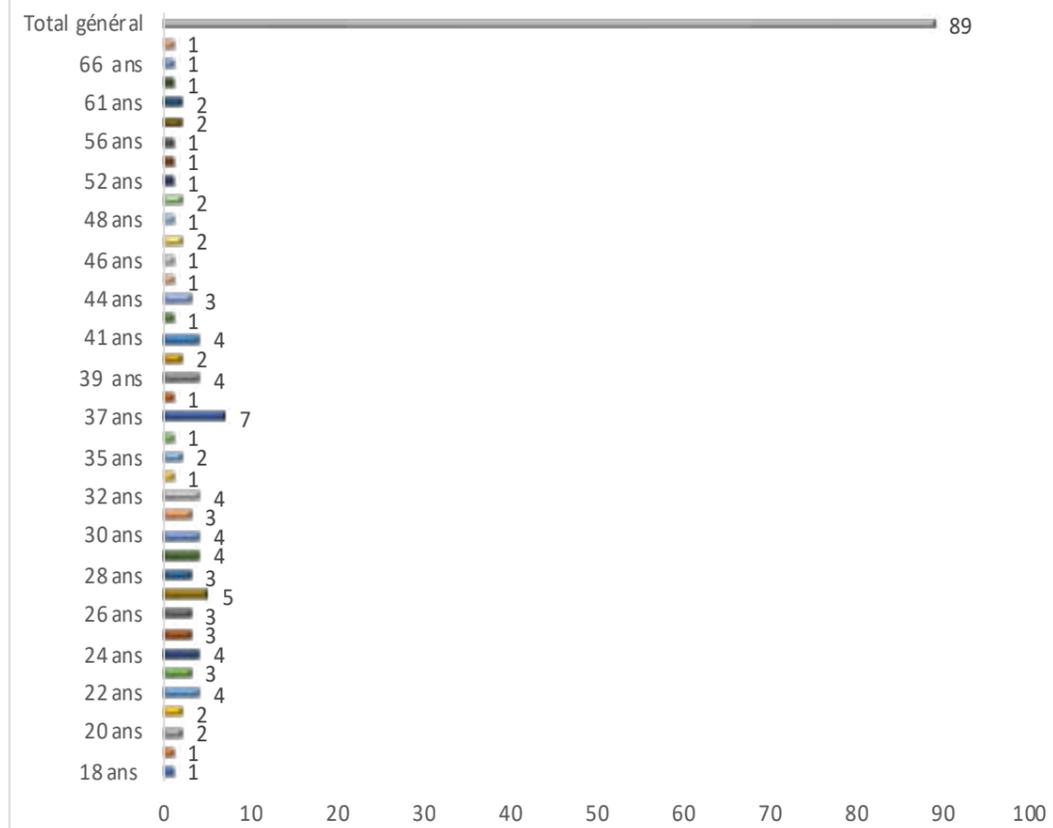
- 49 réfugié-es reconnu-es
- 11 personnes en regroupement familial
- 7 demandeurs de protection internationale
- ainsi que des personnes sous protection subsidiaire, des ressortissant-es de l'UE, des Belges d'origine étrangère, etc.



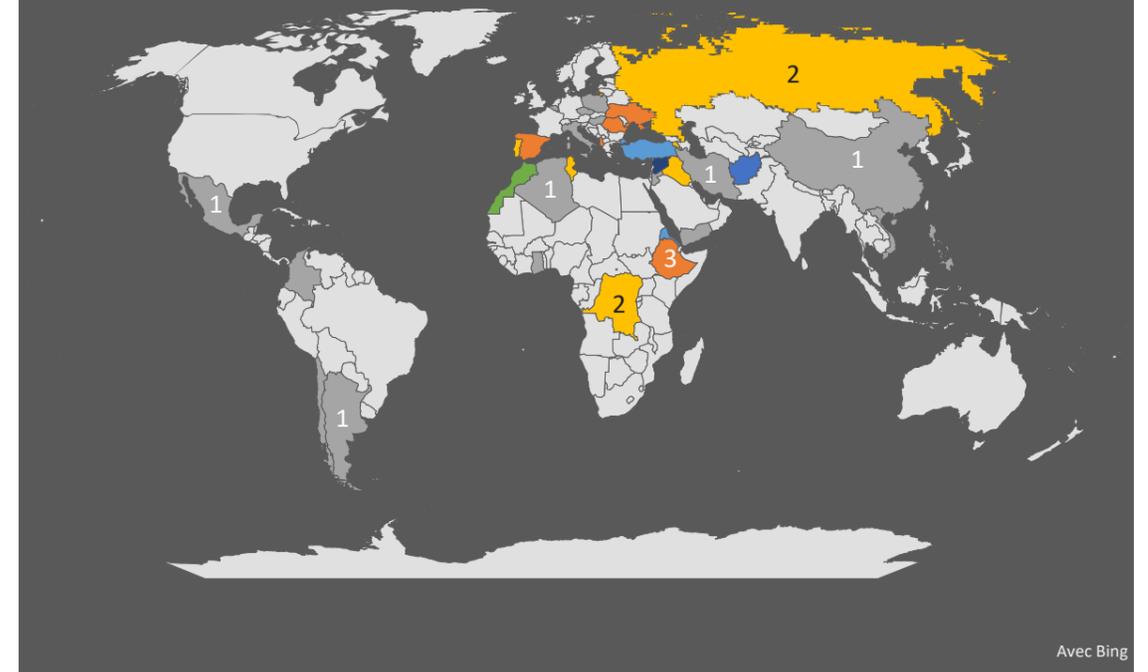
Tranche d'âge Vs Nombre



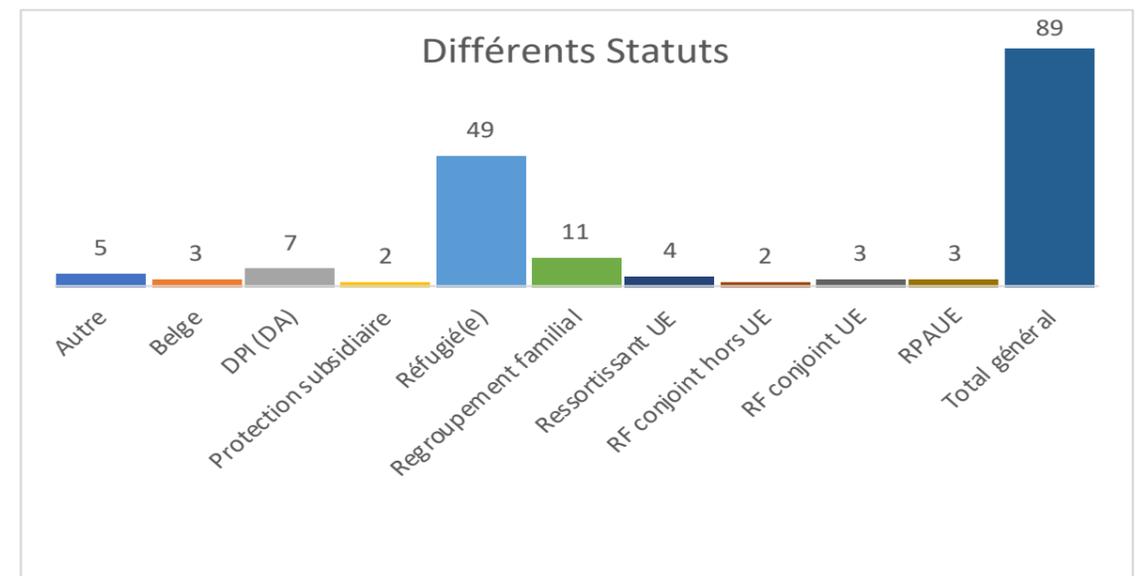
Âge



Titre du graphique



Différents Statuts



## IMPACT :

Au-delà de l'apprentissage de la langue, cet axe a permis à de nombreux apprenants de reprendre confiance en eux, de s'ouvrir à de nouvelles perspectives et de renouer avec une dynamique d'insertion, souvent interrompue ou fragilisée par leur parcours migratoire.

L'acquisition, bien que lente au vu du nombre d'heures hebdomadaires mais néanmoins progressive, leur a offert des outils concrets pour s'orienter dans leur quotidien : retrouver son chemin, comprendre un document administratif, répondre à un courrier, prendre un rendez-vous médical ou simplement engager une conversation dans un magasin. Ce sont de petites victoires au quotidien, mais de grands pas vers l'autonomie

Le brassage culturel, loin d'être un frein, s'est révélé être un formidable levier de cohésion et d'ouverture mutuelle. Les apprenants, malgré leurs différences de parcours, d'âges ou de cultures, ont su, pour certains, créer des solidarités spontanées, visibles jusque dans les échanges de bons plans logement, de partage d'expériences ou dans les démarches liées à l'emploi.

Enfin, pour plusieurs, le passage par nos cours de FLE a constitué une porte d'entrée vers d'autres dispositifs : citoyenneté, formations professionnelles, accompagnement social ou juridique. Ce cheminement progressif mais structuré participe, au fil du temps, à une intégration réelle et durable - SAM devenant, petit à petit, leur point de chute, leur repère pour d'autres besoins.



## Citoyenneté :

### Objectifs

Les formations à la citoyenneté proposées par SAM s'inscrivent dans une démarche interculturelle, où chaque participant est invité à co-construire une culture commune à partir de ses repères d'origine et de ceux de la société d'accueil. Cette approche vise à favoriser un équilibre entre préservation identitaire et intégration des valeurs et modes de vie belges.

Au-delà de l'acquisition de connaissances, il s'agit de :

- Renforcer les compétences d'autonomie des personnes migrantes dans leur vie quotidienne
- Leur permettre de devenir des acteurs à part entière de la société (participation à la vie sociale, culturelle et, à terme, politique)

La diversité des publics est prise en compte grâce à deux formats adaptés :

- Les AOC (Ateliers d'Orientation Citoyenne), conçus par le DisCRI, pour des personnes de niveaux A1.1 à A2.1

- Les FIC (Formations à l'Intégration Citoyenne), destinées à celles et ceux ayant un niveau A2 minimum

### Réalisations

En 2024, cinq groupes ont été mis en place : trois sessions étalées dans le temps et deux sessions intensives (d'une durée de deux semaines chacune). Cette organisation a permis de répondre aux différents rythmes et disponibilités des apprenants.

Au total, 44 participants ont suivi nos formations :

- 26 femmes et 18 hommes
- Majoritairement âgés de 19 à 40 ans (32 personnes), avec une participation active également des 41-60 ans (12 personnes)

La richesse des nationalités représentées (18 au total), allant du Maroc à l'Ukraine, en passant par le Burundi, la Guinée, l'Iran ou encore la Serbie-et-Monténégro, atteste de la diversité des parcours.

Concernant les statuts administratifs :

- 25 réfugié-es
- 13 personnes en regroupement familial
- Autres statuts spécifiques, tels que ressortissants de l'UE ou conjoints hors UE

Cette diversité reflète la complexité des situations vécues par les bénéficiaires et appelle à une pédagogie souple, contextualisée et inclusive.

## Impacts

Au fil des sessions, il est apparu que ces formations jouent un rôle essentiel de levier vers l'intégration.

Elles permettent aux apprenants de mieux comprendre le fonctionnement des institutions - au demeurant très complexe -, leurs droits et devoirs, les valeurs qui structurent la vie en Belgique (égalité, solidarité, liberté...), mais aussi d'adopter une posture citoyenne active.

Nombreux sont ceux qui, à travers ces modules, ont pu faire le lien entre leur propre expérience et les dynamiques sociales belges : comprendre les institutions, les démarches à effectuer, l'organisation de la santé, de l'école, du travail...

Mais l'impact va au-delà des apprentissages théoriques.

Ces formations ont permis à certains :

- de renouer avec une dynamique de groupe
- de reprendre confiance
- d'exprimer un point de vue
- d'interroger des représentations
- d'échanger ou de débattre

Elles ont également permis des ponts vers d'autres services : social, juridique, FLE, voire des démarches professionnelles, renforçant ainsi la logique de parcours d'intégration.

En somme, ces espaces ont constitué :

- pour certains : un lieu de parole, de réflexion critique et de réassurance, qui participe pleinement à une intégration humaine, digne et durable
- pour d'autres, ayant déjà quelques années de vie citoyenne en Belgique : une confirmation ou, à tout le moins, le sésame pour acquérir la nationalité belge.

Entre autres partenaires déterminants dans le processus du parcours d'intégration le Sireas asbl :

Ici, l'une des nombreuses interventions de Dieudonné. M.



## Social

### Objectif

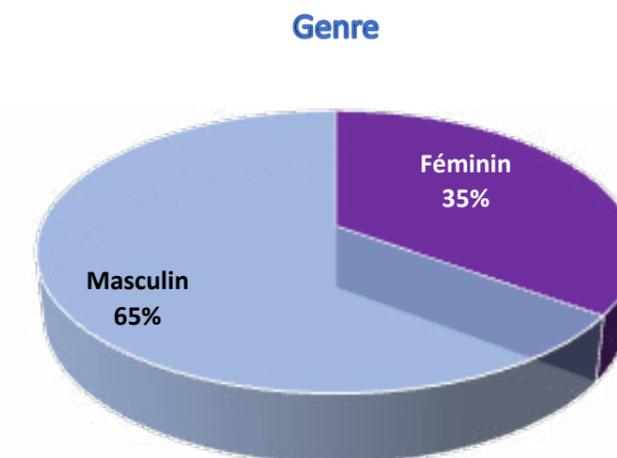
Offrir un accompagnement global, transversal et bienveillant aux personnes migrantes, dès leur arrivée et tout au long de leur parcours d'intégration, en prenant en compte leurs besoins multiples (accès aux droits, démarches administratives, logement, santé, etc.).

L'objectif est aussi d'assurer :

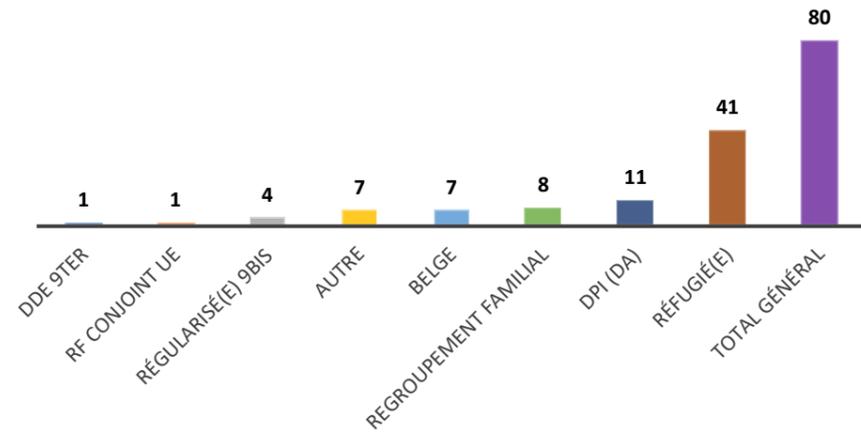
- un premier accueil de qualité
- une évaluation approfondie de la situation de chaque personne
- une orientation cohérente vers les services les plus adaptés (qu'ils soient internes à SAM - FLE, juridique, citoyenneté - ou externes).

### Réalisation :

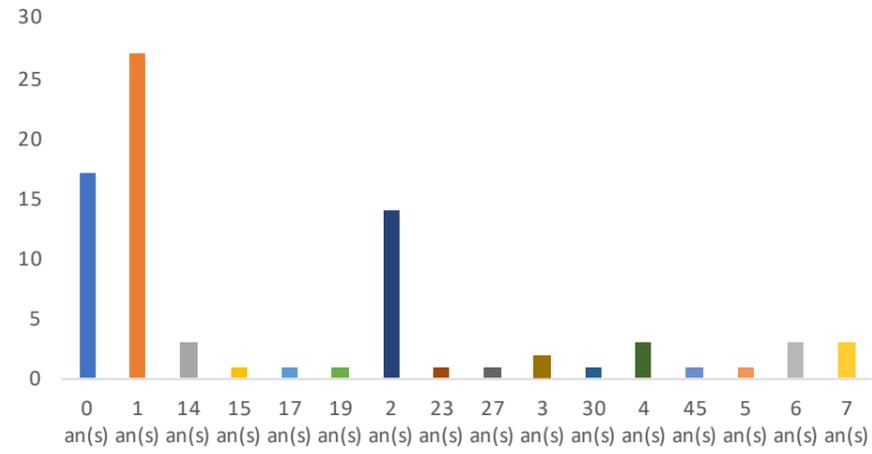
- 80 personnes accompagnées en 2024, parmi lesquelles 52 hommes et 28 femmes, originaires de plus de 20 pays différents.
- Statuts : 41 réfugiés, 11 DPI, 8 en regroupement familial, 4 régularisés, 7 Belges, 7 autres.
- Entretiens d'accueil approfondis réalisés par une équipe d'assistants sociaux formés à l'écoute active, à l'analyse sociale et à la mise en place de stratégies d'intervention personnalisées.
- Prise en charge soutenue des démarches administratives, sociales et pratiques.
- Une journée par semaine dédiée exclusivement à l'aide à la recherche de logement, aujourd'hui le service le plus demandé du service social.
- Lancement d'un projet pilote de permanences tournantes entre sites en 2023, pour favoriser le partage des expertises entre assistants sociaux. Bien que riche en potentiel, cette initiative a montré ses limites en raison des contraintes logistiques (éloignement des sites, organisation complexe).



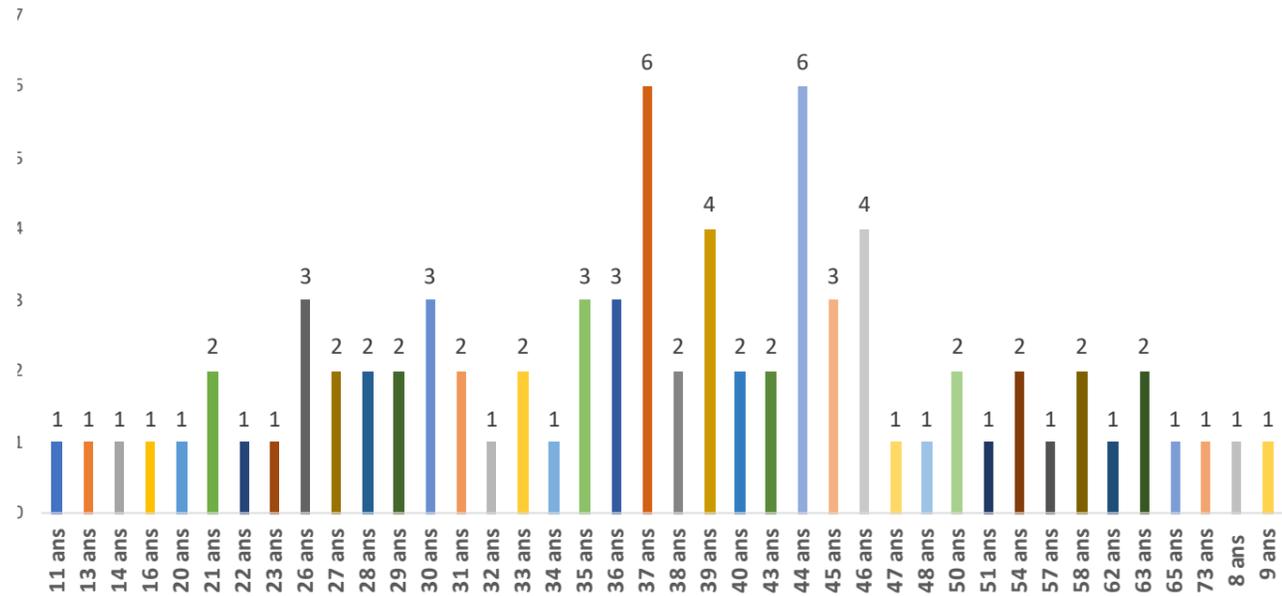
### Statut admin



### Durée de séjour



### Âges



## Juridique

### Objectif

Assurer à toute personne migrante un accès équitable, gratuit et durable à une expertise juridique de qualité, dans un contexte où les démarches administratives sont de plus en plus complexes, et où les inégalités d'accès à l'information juridique peuvent compromettre gravement les parcours d'intégration. En complémentarité constante avec le service social, le service juridique vise une prise en charge globale, rigoureuse et humaine des bénéficiaires, au-delà du simple conseil ponctuel.

### Réalisations :

En 2024, 103 bénéficiaires ont été accompagnés juridiquement, dont 45 femmes et 58 hommes. Le service a fonctionné sur deux axes complémentaires :

- Les consultations juridiques générales (première ligne), destinées à fournir des informations, conseils et orientations en matière de droit des étrangers, droit de la famille, droit civil, etc.
- Une seconde ligne d'intervention (pré-contentieuse), mobilisée pour des situations nécessitant un suivi approfondi, la rédaction de courriers ou la constitution de dossiers.

Le juriste, véritable « généraliste du droit », a assuré une prise en charge transversale, tenant compte des statuts, des parcours et des vulnérabilités spécifiques. Il est intervenu sur des thématiques variées, dont :

- le séjour (9bis, régularisations, demandes de protection internationale),
- le regroupement familial,
- les acquisitions de nationalité,
- les droits dérivés pour les personnes UE et hors UE,
- les litiges administratifs et sociaux.

Parmi les bénéficiaires :

- 29 réfugié-es,
- 18 personnes belges (dont certaines issues de la migration),
- 10 regroupements familiaux,
- 7 régularisé-es,
- 14 conjoints de ressortissants UE,
- et divers autres statuts illustrant la complexité croissante des parcours.

Fait marquant : les personnes de nationalité belge représentaient le groupe le plus nombreux (18), un paradoxe qui souligne que même les Belges, souvent issus de la migration ou dans des situations de vie complexes, continuent à solliciter notre service, révélant la porosité des statuts et des réalités sociales.

Côté origines : les nationalités les plus représentées sont la Belgique (18), le Maroc (10), la RDC (8), l'Irak (7) et la Guinée (6), témoignant d'une diversité constante, avec plus de 30 pays différents recensés.

En ce qui concerne la durée de séjour en Belgique :

- 16 bénéficiaires étaient présents depuis moins de 2 ans,
- mais une part non négligeable (près de 40 personnes) vivait en Belgique depuis plus de 10 ans, dont certains jusqu'à 48 ou même 65 ans de présence, pointant les effets d'une précarité administrative chronique

La dimension numérique, renforcée pendant et après la pandémie, a permis de maintenir une continuité de service via mails, appels et visioconférences. Toutefois, le caractère tangible des preuves juridiques (documents, originaux, copies) reste un incontournable, qui limite encore les possibilités d'une digitalisation complète.

Le service juridique agit comme un véritable rempart contre l'injustice administrative et juridique. Il offre une porte d'entrée humaine et accessible dans un système complexe, souvent déshumanisé. Il soutient des bénéficiaires qui, sans cette aide gratuite, se retrouveraient seuls face à des procédures lourdes, techniques, parfois vitales

### Impacts :

En 2024, ce service :

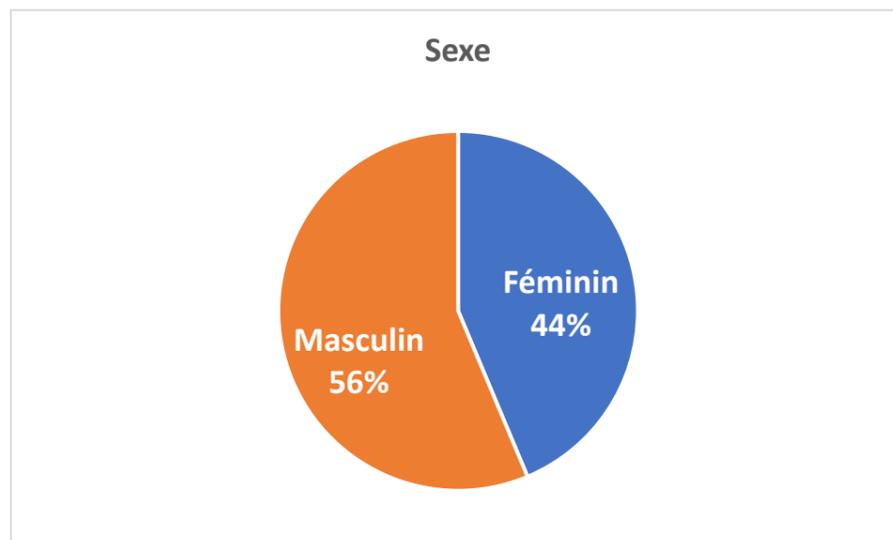
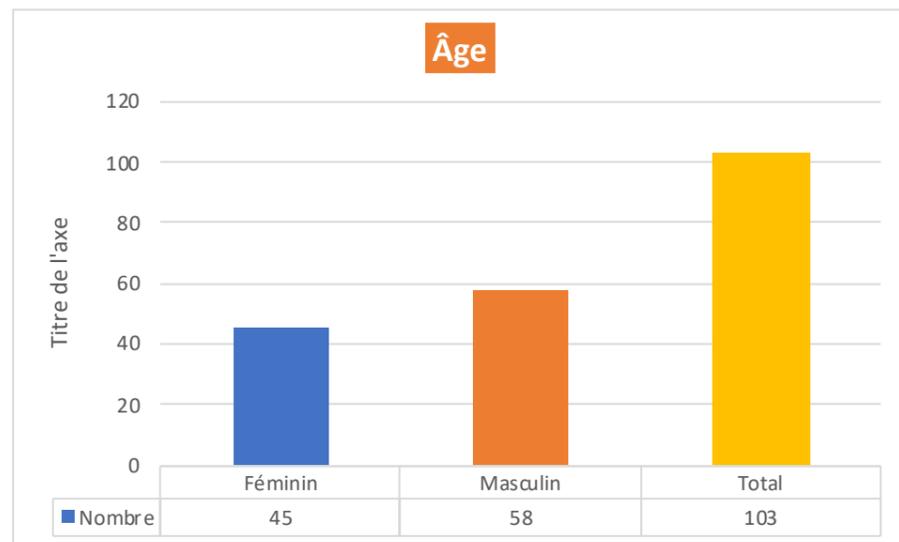
- a permis à plusieurs personnes de régulariser leur situation,
- a aidé des familles à rester unies ou à se reconstituer,
- a évité des ruptures de droits,
- a renforcé les capacités des bénéficiaires à défendre leurs droits, tout en respectant leurs obligations.

Malgré des moyens limités, l'engagement et la rigueur du service ont assuré un impact humain considérable, parfois discret, mais profondément structurant dans les parcours. Il incarne l'idéal d'un droit pour toutes et tous, sans condition, sans barrière financière, avec dignité.

Nous espérons que, avec la reconnaissance par la région de la qualité de notre service et l'octroi d'un agrément synonyme d'un meilleur financement, les moyens approcheront le standard de financement qui respecterait aussi.



## Les âges



## Interculturalité :

Interculturalité & Duo vers l'inclusion

### Objectifs :

SAM asbl s'engage dans la promotion de l'interculturalité et de l'inclusion en travaillant sur deux axes principaux subventionnés par la Région wallonne :

1. Le Potager communautaire : Créer un espace d'échange interculturel à travers un projet de jardin partagé, favorisant la diversité culturelle et la responsabilisation citoyenne.
2. Le Duo vers l'inclusion : Favoriser l'inclusion des personnes allochtones en mettant en place des duos de mentoring entre des individus allochtones et autochtones, afin de combattre les préjugés, le racisme et l'intolérance.

## Réalisations :

### Potager communautaire

Le Potager communautaire, en tant que lieu de partage et d'échange, s'est concrétisé par la création d'un verger et d'un potager au site des Maraîchers à Saint-Nicolas. Ce projet a impliqué 49 participants, dont des personnes d'origines diverses (Afghanistan, Belgique, Érythrée, France, Guinée, Maroc, Syrie, etc.). En raison des imprévus liés à la pandémie et aux conditions météorologiques, certaines activités ont été réajustées, avec des activités pouvant être réalisées à l'extérieur ou dans des espaces couverts. Malgré ces défis, l'objectif de promouvoir des échanges interculturels et de renforcer la cohésion sociale a été maintenu. Les participants, allant de 13 à 64 ans, ont pris part activement, créant ainsi un environnement propice à la rencontre, au dialogue et à la solidarité.

### Chiffres clés du Potager :

Total de participants : 49 (22 femmes et 27 hommes)

Tranches d'âge des participants : de 13 à 64 ans

Nationalités représentées : Afghanistan, Belgique, Érythrée, France, Guinée, Maroc, Syrie, RDC, Somalie, Palestine, Tunisie, Turquie.

### Nationalité et Statut :

#### Duo vers l'inclusion

Le programme Duo vers l'inclusion, qui a été enrichi en 2022, met en place un système de parrainage entre des personnes allochtones et autochtones. Cette initiative vise à promouvoir l'inclusion sociale, lutter contre les stéréotypes et à renforcer les liens entre les communautés. Toutefois, en raison du financement limité et de la nature pilote du projet, SAM asbl n'a pu développer que trois duos par an. Ce projet est considéré comme un modèle à suivre, bien que son évolution soit contrainte par l'insuffisance des ressources financières.

Belges : 19  
Hors UE : 12  
DPI (DA) : 12  
Réfugiés : 3  
UE : 10

## Défis rencontrés

Le financement insuffisant et la répartition complexe des subventions constituent un défi majeur. Les subventions sont souvent réduites de moitié par rapport aux montants demandés, ce qui oblige l'ASBL à ajuster constamment ses ressources pour maintenir les projets en fonctionnement. En conséquence, les projets comme Duo vers l'inclusion restent limités en nombre, et chaque année, le défi consiste à faire face à des financements imprévisibles, rendant difficile le développement à grande échelle.

## Conclusion :

En unissant ces deux initiatives, le Potager communautaire et le Duo vers l'inclusion, SAM asbl s'investit activement dans la construction d'une société diverse, inclusive et harmonieuse. Ces projets renforcent les liens sociaux et culturels, tout en luttant contre les stéréotypes et les discriminations. Cependant, les contraintes financières limitent l'expansion de ces initiatives, qui restent essentielles pour l'ASBL dans son engagement à long terme envers l'inclusion et l'interculturalité.

## 2. Résultats clés

### Nombre de bénéficiaires accompagnés

**Objectif :** Offrir un accompagnement global et de qualité aux personnes migrantes, en tenant compte de leurs parcours, de leurs droits et de leurs besoins.

**Réalisation :** En 2024, 526 bénéficiaires ont été accompagnés par SAM, tous services confondus : social, juridique, FLE, citoyenneté, logement, interculturalité, guidance jeunes, etc.  
Parmi eux, on dénombre 179 femmes, 347 hommes et quelques personnes s'identifiant autrement ou ne souhaitant pas se genrer.

#### Répartition par service :

- Citoyenneté : 44 personnes
- FLE : 89 personnes
- Social : 80 personnes
- Juridique : 103 personnes
- Interculturalité : 49 personnes
- PAMEX : 85 personnes
- SAMED-CIRÉ : 14 personnes
- Youth in Transit : 16 jeunes
- DUO vers l'inclusion : 6 personnes
- Guidance jeunes : 32 jeunes (193 actifs)
- Escale (Fedasil) : 14 personnes

#### Profils des bénéficiaires :

Les profils sont variés. : Demandeurs de protection internationale (DPI), bénéficiaires de protection subsidiaire, réfugié-e-s reconnu-e-s, régularisé-e-s, ressortissant-e-s de l'Union européenne, personnes belges en situation précaire, etc. Cette diversité témoigne de la capacité de SAM à adapter ses services aux réalités complexes des parcours migratoires.

**c. Impact :** Au-delà des chiffres, c'est une dynamique d'accueil, de soutien et d'émancipation qui s'est déployée. Chaque bénéficiaire a pu être orienté-e, accompagné-e, écouté-e, dans un cadre que l'on a voulu respectueux et sécurisant, malgré la complexité croissante du contexte social, politique et économique

## 3. Partenariat:

### Renforcement des projets et des partenariats

#### Objectif 1 :

Consolider les actions existantes, assurer la continuité des projets, et développer de nouvelles initiatives en s'appuyant sur un réseau de partenaires engagés.

#### Partenaires clés :

La réussite de ces actions repose sur l'engagement de nombreux partenaires financiers, opérationnels ou institutionnels.

### Renforcement d'axes de travail transversaux

#### Objectif 2 :

Renforcement d'axes de travail transversaux : Dans la continuité des années précédentes, nous avons poursuivi et renforcé nos actions en guidance des jeunes, accompagnement vers l'autonomie, collaborations en santé mentale, et soutien interculturel. Ces dimensions, pleinement intégrées à notre démarche globale, s'inscrivent dans un cadre pluridisciplinaire consolidé, favorisant une prise en charge cohérente et individualisée.

© **Fedasil** : subventionne et soutient structurellement les projets PAMEX et ESCALE.

© **CIRÉ asbl** : subventionne et appuie les projets SAMED et Youth in Transit.

© **La Région wallonne** : subventionne le programme ILI, incluant le volet formation (FLE, la citoyenneté), l'accompagnement social, juridique, interculturel et Duo vers l'inclusio et Guidance jeunes. La Province de Liège : soutient le projet PAM par un soutien financier.

© **La Ville de Liège** : soutient les projets PAMEX et Guidance jeunes par un soutien financier.

© **La Province de Liège** : soutient les projets PAMEX et Guidance jeunes par un soutien financier.

© **Les CPAS de Liège, Flémalle et Esneux** : nous mettent à disposition des travailleurs sous contrat article 60, un apport vital pour notre fonctionnement.

© **L'entreprise SA Duchêne**, acteur international du secteur de la construction, soutient financièrement le projet PAMEX et Guidance jeunes.

© **L'école Saint-Maur de Cointe**, dans une démarche de solidarité locale, oriente depuis trois ans les fonds collectés vers les MENA suivis par notre association.

© **Le CRIPEL**, Centre régional d'intégration mandaté, nous soutient méthodologiquement et structurellement dans l'ensemble de nos missions ILI.

© **Les bénévoles** : leur engagement quotidien reste un pilier central du fonctionnement de l'asbl.



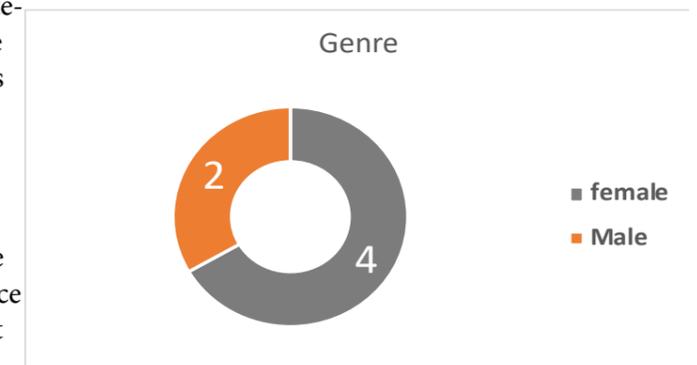
**Impact :** Grâce à cette dynamique globalisée, SAM asbl a pu maintenir ses actions malgré les tensions budgétaires, accompagner efficacement 528 bénéficiaires dans leur parcours d'intégration et initier ou consolider des projets innovants. Sans l'engagement indéfectible de ces partenaires, rien ne serait possible.

Tableau des partenaires - Année 2024

Partenaire	Type	Projet(s) soutenu(s)	Forme de soutien
Fedasil	Pouvoir public fédéral	Pamex, Escale	Subvention structurelle
Région wallonne	Pouvoir public régional	ILI (FLE, citoyenneté, social, juridique, interculturel, guidance jeunes, Duo...)	Subvention annuelle
Province de Liège	Pouvoir public provincial	Pamex	Subvention spécifique
Ville de Liège	Pouvoir public local	Pamex, Guidance jeunes	Subvention spécifique
CPAS (Liège, Flemalle, Tilff-Esneux)	Pouvoir public local	Ensemble des projets	Mise à disposition de personnel via contrats Article 60
Ciré ASBL	Associatif		Subvention structurelle
Fonds 4S	Public	Soutien global à SAM formation	Formation du personnel
SA Duchêne	Entreprise privée	Pamex, Guidance jeunes	Soutien financier volontaire
MAPI-Elec	Entreprise privée	Soutien global à SAM	Soutien solidaire
École Saint-Maur de Cointe	Établissement scolaire primaire	Pamex, Guidance jeunes	Collectes de fonds via événements solidaires (Marches parrainées)
Cripel	Associatif	ILI	Appui institutionnel, méthodologique et formatif
Arc-en-Ciel	Associatif	Pamex, Guidance jeunes	Défiscalisation des dons
Synergie 14	Associatif	Pamex	Appui institutionnel, méthodologique
Bénévoles	Citoyen.nes engagé.es	Ensemble des projets	Soutien humain, accompagnement individuel, appui logistique
Anonymes	Citoyen.nes engagés	Ensemble des projets	Soutien humain, accompagnement individuel, appui logistique.

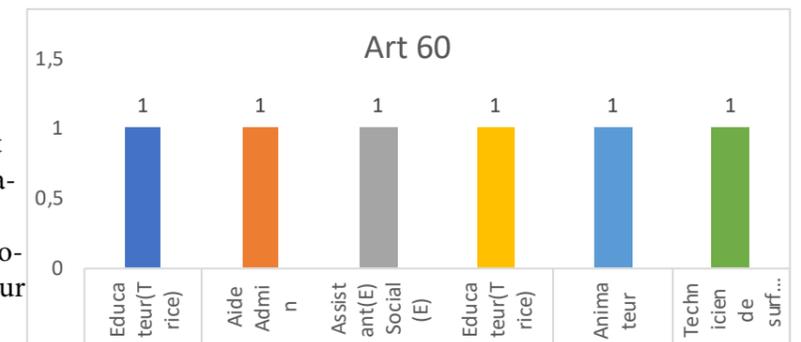
### L'apport essentiel des travailleurs sous contrat Article 60

En 2024, six personnes ont été engagées dans le cadre de l'article 60, dispositif d'insertion socioprofessionnelle mis en place en partenariat avec le CPAS. Parmi eux : quatre femmes et deux hommes, répartis dans plusieurs services de SAM asbl.



Ces travailleurs ont occupé des postes variés et essentiels au bon fonctionnement de l'association, tels qu'assistant.e social.e, éducateur/trice, animateur/trice ou encore technicien de surface. Ils ont renforcé des équipes particulièrement sollicitées, notamment dans les pôles PAMEX, Guidance et Support, où leurs missions ont contribué à alléger la charge des collègues permanents et à garantir la continuité de l'accompagnement.

Certains de ces travailleurs ont même été engagés en CDD à SAM avant la fin de leur contrat article 60, preuve de leur intégration réussie, de leur implication et de la volonté de l'ASBL de valoriser les compétences acquises sur le terrain.



Sans leur présence, plusieurs services n'auraient pas pu fonctionner avec la même efficacité ni assurer le même niveau de disponibilité auprès du public accueilli. Leur apport a été à la fois structurant pour l'organisation et porteur de sens dans une logique d'inclusion sociale.

### Bénévoles : Un engagement inestimable

En 2024, quatorze bénévoles ont offert généreusement leur temps et leurs compétences à SAM asbl, dans une diversité de domaines : interprétariat, soutien scolaire, animation, aide comptable, appui logistique... Qu'ils soient jeunes ou retraités, réguliers ou occasionnels, chacun a trouvé sa place dans l'équipe, là où il ou elle se sent le mieux, apportant un soutien humain, discret et efficace.

Certains d'entre eux témoignent d'une fidélité sans faille depuis plusieurs années, partageant semaine après semaine leur savoir-être, leur bienveillance. D'autres interviennent selon les besoins, mais leur présence

Leur contribution ne se mesure pas seulement en heures, mais en relais de confiance. Sans eux, certaines activités ne pourraient avoir lieu.

Nous ne tarirons jamais d'éloges à l'égard de cette forme d'aide aussi discrète qu'essentielle

voir-faire, leur patience et viennent ponctuellement, se est tout aussi précieuse.

pas seulement en heures, mais en relais de confiance. Sans eux, certaines activités ne pourraient avoir lieu.

## 4. Volet Financier

### Résumé des Finances

L'année 2024 a été marquée par une diversité et une complémentarité précieuses dans les sources de financement de SAM asbl. Les contributions des pouvoirs publics à tous les niveaux – fédéral, régional, provincial et local – ont été essentielles à la réalisation de nos missions. À celles-ci s'ajoutent les apports déterminants du monde associatif, de partenaires privés, d'entreprises, ainsi que de citoyennes et citoyens engagés.

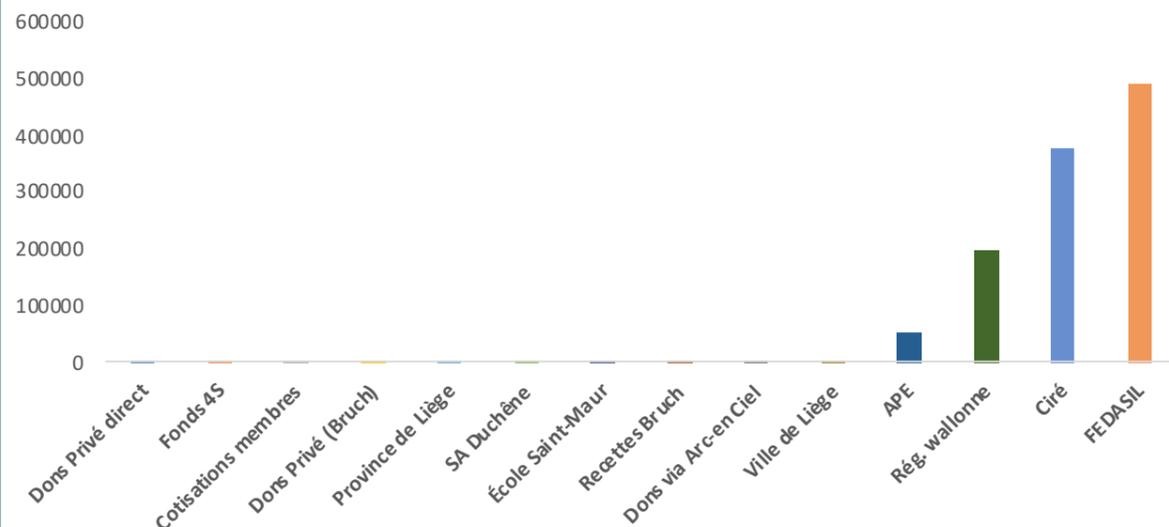
Une gestion rigoureuse et transparente de nos ressources a permis de mettre en œuvre efficacement l'ensemble de nos projets. Grâce à cette diversification des sources de financement, nous avons pu répondre aux besoins des bénéficiaires tout en garantissant la pérennité de nos actions.

Cette pluralité de soutiens témoigne d'une reconnaissance élargie du travail réalisé par SAM asbl et de la confiance accordée à nos équipes. Sans cette solidarité financière, aucun de nos projets n'aurait pu être mené à bien.

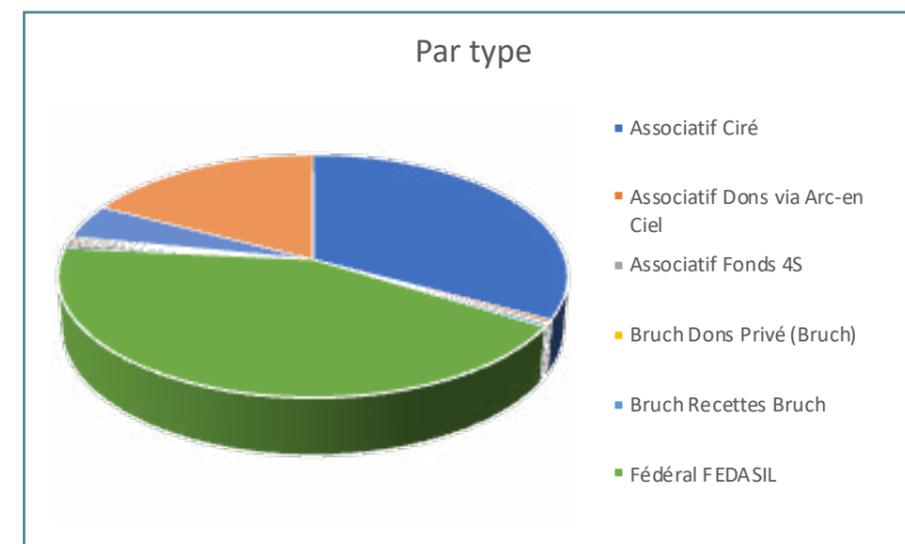
### Aperçu de nos Sources de Financement

- S**ubventions publiques : (Ministères, pouvoirs provinciaux et locaux, etc.)
- P**artenariats privés : (Entreprises ou mécènes soutenant nos initiatives.)
- D**ons individuels : (Contributions financières des particuliers.)
- C**ontributions en nature : (Soutien matériel ou logistique offert par nos partenaires.)

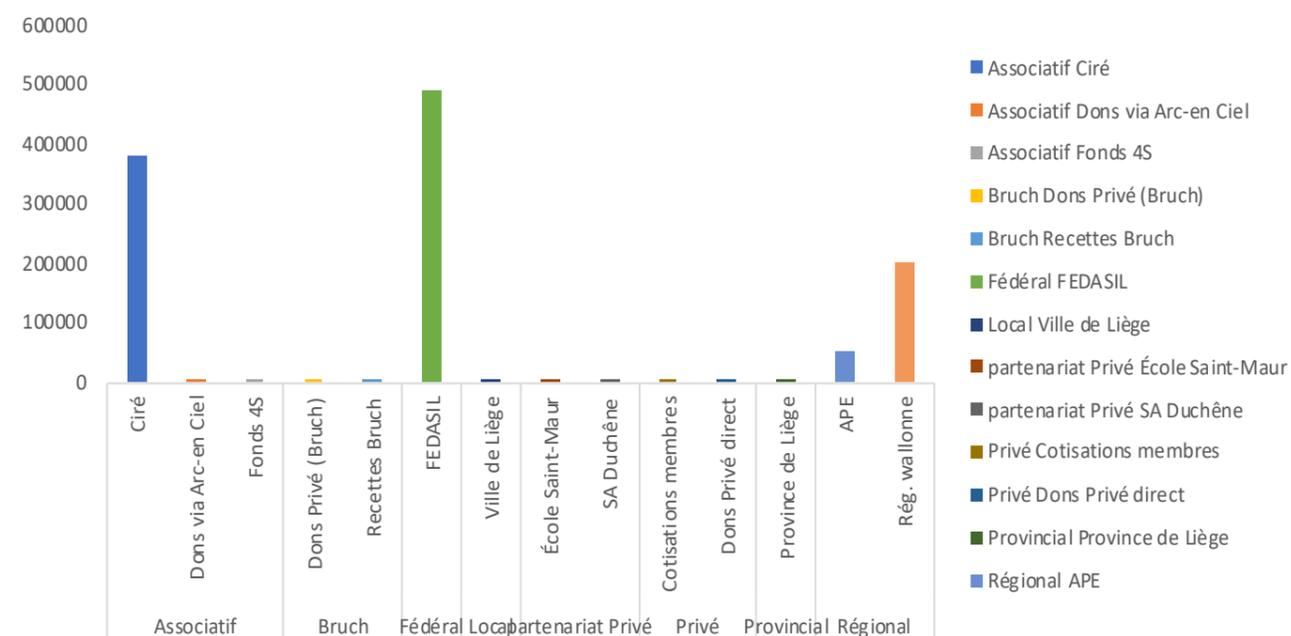
### Ressources Financières



PAMEX - ESCALE	Ville de Liège
	SA Duchêne
	FEDASIL
SAME D - YIT	Ciré
	Rég. wallonne
ILI	APE
	Rég. wallonne
GUIDANCE	Rég. wallonne
	École Saint-Maur
PAMEX - ESCALE - GUIDANCE	Dons via Arc-en Ciel
	Recettes Bruch
Tous les projets	Dons Privé direct
	Dons Privé (Bruch)
	Province de Liège
PAMEX	Fonds 4S
	Cotisations membres



Par Type



## 5. Ressources humaines

### Objectifs.

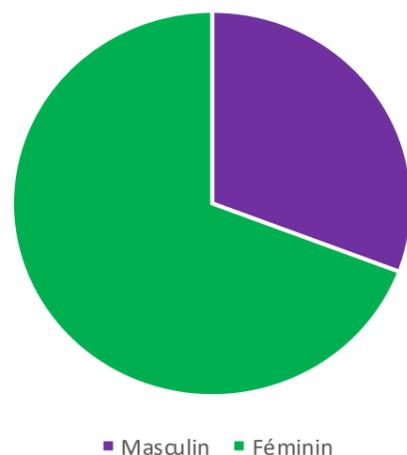
Assurer la continuité et la qualité des services rendus aux bénéficiaires par une équipe pluridisciplinaire stable, compétente et engagée. Maintenir un équilibre entre charge de travail, bien-être des équipes et contraintes budgétaires.

### Réalisations

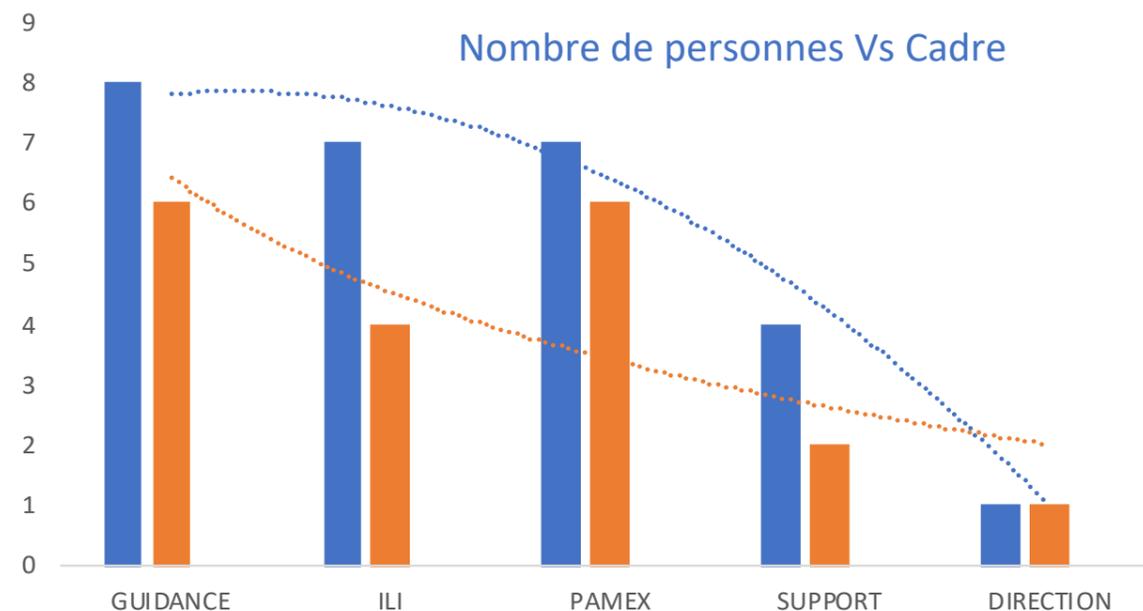
**Effectif 2024 : 26 Salariés ( 18 femmes - 8 hommes, rpartis en 4 Pôles**

Équipe	Nombre	Cadre	Projets
Guidance	8	6	MEA, SAMED, YIT, EsCALE
ILI	7	4	FLE - Social - Juridique - Citoyenneté Interculturalité
PAMEX	7	6	Time Out Escale
SUPPORT	4	2	Transversal
DIRECTION	1	1	Transversal

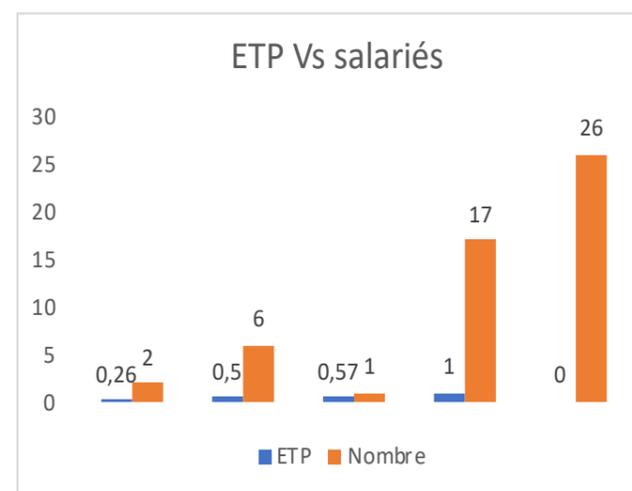
Sexe



Nombre de personnes Vs Cadre



ETP Vs salariés



Globalement, tout statut confondu, l'équipe a compté 18 femmes et 8 hommes. Le taux d'emplois en équivalent temps plein (ETP), en tenant compte des durées effectives des contrats sur l'année, s'est établi à 13,14 ETP.

Globalement, tout statut confondu, l'équipe a compté 18 femmes et 8 hommes. Le taux d'emplois en équivalent temps plein (ETP), en tenant compte des durées effectives des contrats sur l'année, s'est établi à 13,14 ETP.

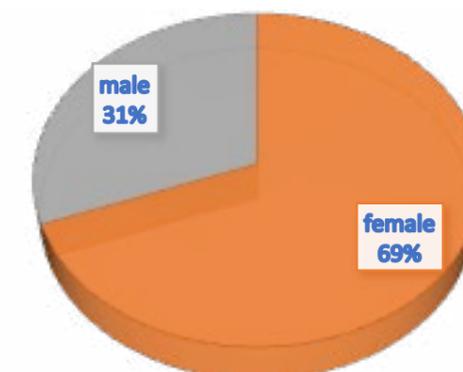
Quant aux salariés, sur les 15 salariés de SAM, le volume total de travail correspond à 12,5 équivalents temps plein (ETP), indiquant des temps partiels ou des contrats à durée limitée.

Trois départs ont eu lieu au cours de l'année, dont deux ont été remplacés rapidement. Dans un souci de continuité de service, deux postes ont été momentanément doublés, permettant un passage de relais progressif et un soutien temporaire aux équipes concernées.

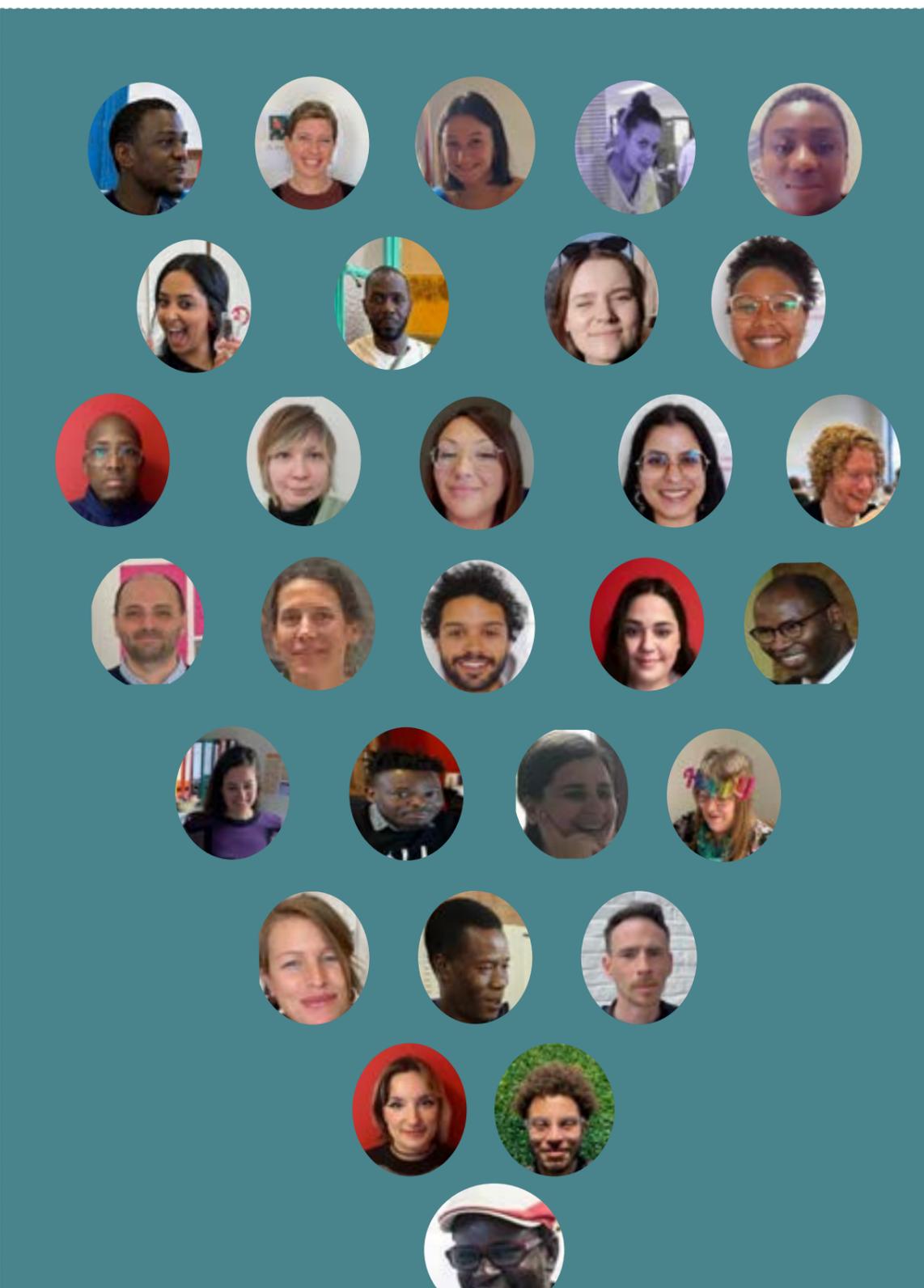
### Défis et Enseignements

L'année 2024 n'a pas été dénuée de défis. Face à divers obstacles, RH, financiers, politiques, nous avons su mobiliser notre esprit d'innovation et notre résilience collective pour trouver des solutions adaptées. Ces expériences nous offrent des enseignements précieux et nous préparent à anticiper et à mieux gérer les défis futurs.

GENRE



# EN 2024



## 6. Conclusion & perspectives

L'année 2024 a été, pour SAM asbl, une année dense, contrastée, mais avant tout profondément humaine. Elle s'est inscrite dans la continuité de nos engagements envers les personnes migrantes, tout en appelant à une constante adaptation face à des réalités sociales, économiques et politiques mouvantes

Malgré les tensions du terrain, la pénurie de logements, la charge administrative croissante, les difficultés de recrutement ou encore les incertitudes liées aux financements, SAM a maintenu le cap. Ce rapport témoigne d'une dynamique collective portée par des équipes pluridisciplinaires engagées, par des bénévoles fidèles, des travailleurs article 60 indispensables, et un tissu partenarial solide.

À travers les dispositifs FLE, guidance, service social, juridique, santé, interculturel et citoyenneté, nos services ont touché un nombre croissant de bénéficiaires, en maintenant un accompagnement individualisé, exigeant mais bienveillant. Les projets phares tels que PAMEX, ESCALE, YIT ou encore SAMED ont confirmé leur pertinence sur le terrain et ont continué à évoluer pour mieux répondre aux besoins.

Le volet financier démontre la diversité de nos appuis – publics, associatifs et privés – qui, au-delà des chiffres, sont le reflet d'un écosystème qui croit en notre mission. Chaque euro investi est un levier d'émancipation, un soutien à l'accueil, un tremplin vers l'autonomie.

Toutefois, les nouvelles orientations politiques telles qu'annoncées dans les déclarations gouvernementales récentes, tant au niveau fédéral que régional, ainsi que les accords en négociation, n'inspirent pas confiance au secteur associatif. Elles suscitent de légitimes inquiétudes quant à la place accordée à l'accueil, à l'accompagnement et à la justice sociale.

Face à cela, SAM asbl s'engage à renforcer sa prospection de nouveaux partenariats, pour diversifier ses sources de soutien et garantir la continuité, la qualité et l'humanité de ses actions auprès de son public cible.

Ce rapport ne saurait refléter la richesse de toutes les relations tissées au fil de l'année, les victoires discrètes, les élans de solidarité, les fatigues aussi. Mais il trace un sillon clair : celui d'un engagement solidaire, lucide et profondément ancré dans le respect des personnes et des droits

Notre action quotidienne ne saurait faire oublier l'urgence qui la motive : la situation dramatique des jeunes migrants lors du passage à la majorité. Ce rapport se conclut donc nécessairement sur la notion de « Chute du Fil », cette rupture brutale aux conséquences trop souvent désastreuses.

Dans cette optique et Pour en finir avec cet effet « chute du fil », nous plaidons pour un dispositif assurant la continuité de la prise en charge au-delà de la majorité juridique ...

Pour dépasser cette rupture et construire une véritable continuité protectrice, nous plaidons pour un réel courage politique, à l'image de ce qui se fait déjà dans d'autres pays. Nous préconisons impérativement la mise en place d'un dispositif de transition robuste, assurant une prolongation et une continuité réelle de la prise en charge au-delà de la majorité juridique. Il est temps de remplacer la logique de la coupure par celle d'un accompagnement vers une autonomie réelle et choisie.

Cette exigence s'appuie sur des cadres juridiques existants, mais insuffisamment appliqués, comme la loi Taquet du 7 février 2022 en France, qui prévoit un accompagnement jusqu'à 21 ans, mais reste inapplicable dans de nombreux territoires. Elle fait également écho aux condamnations répétées par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) d'États comme la France ou l'Italie pour leur traitement des mineurs non accompagnés et leur manquement à l'obligation de protection (voir par exemple l'affaire Khan c. France en 2019 sur la carence de prise en charge adaptée). Le droit de l'Union européenne, via les directives sur les droits des mineurs et la jurisprudence de la Cour de justice (CJUE), renforce par ailleurs l'obligation de protection au-delà de la majorité lorsque la vulnérabilité persiste.

A cela s'ajoute le refus persistant de FEDASIL d'accueillir les DPI hommes isolés majeurs, y compris ceux évalués comme tels, en violation de la loi et malgré ses multiples condamnations. Cette carence illustre à quel point la protection des jeunes migrants reste fragile et aléatoire.

Une première étape, insuffisante, mais notable, a été franchie avec le décret wallon du 14 mars 2024, que nous saluons comme un essai de maître. Pour autant, force est de constater qu'à l'épreuve du terrain, cette avancée ressemble encore à un pansement sur une plaie béante

La priorité est d'assurer une continuité réelle de la prise en charge en mettant en place un dispositif adéquat au-delà de la majorité juridique. Il est, pour cela, crucial de passer de la logique de la rupture à celle de l'accompagnement. L'autonomie visée, bien que désirée, exige en effet un encadrement solide pour garantir le succès de l'insertion.

Nous poursuivons en 2025 avec la même exigence, conscients des défis, mais confiants dans notre capacité à les relever.

## 7. Remerciements

SAM asbl tient à exprimer sa profonde gratitude à toutes celles et ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à faire de l'année 2024 une année de résilience, de solidarité et d'engagement.

Nous remercions tout d'abord nos bénéficiaires, pour leur confiance, leur courage et leur persévérance, qui donnent chaque jour du sens à notre action.

Un merci tout particulier à notre équipe salariée, pour son professionnalisme, sa créativité et sa capacité d'adaptation, malgré les tensions du terrain et les incertitudes du secteur.

À nos bénévoles, dont la fidélité et la générosité de cœur sont tout simplement inestimables : vous êtes la preuve vivante que l'engagement citoyen reste un pilier de la solidarité.

Aux travailleurs et travailleuses sous contrat article 60, sans qui plusieurs services ne pourraient fonctionner avec autant d'efficacité et d'humanité.

Nous remercions également les partenaires institutionnels, associatifs et privés, pour leur soutien moral, financier ou logistique. Grâce à vous, SAM peut rester un acteur de proximité, libre et engagé.

Un merci appuyé à nos partenaires financiers, parmi lesquels FEDASIL, la Région wallonne, la Ville et la Province de Liège, le CIRÉ, le Fonds 4S, nos donateurs privés, l'École Saint-Maur, SA Duchêne, MA-PI-Élec, Arc-en-Ciel, et tous les autres soutiens sans qui nos projets ne pourraient voir le jour ou bien se poursuivre.

Enfin, merci à toutes les personnes de l'ombre, celles qui donnent un coup de main, un conseil, une écoute, une idée... Chacune et chacun joue sa partition avec humilité, humanité, là où il ou elle se sent utile.

À toutes et à tous : merci de continuer à croire en une société plus juste, plus accueillante, plus humaine.

SAM asbl

Rapport d'activités 2023



## Patchwork 2024

